



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

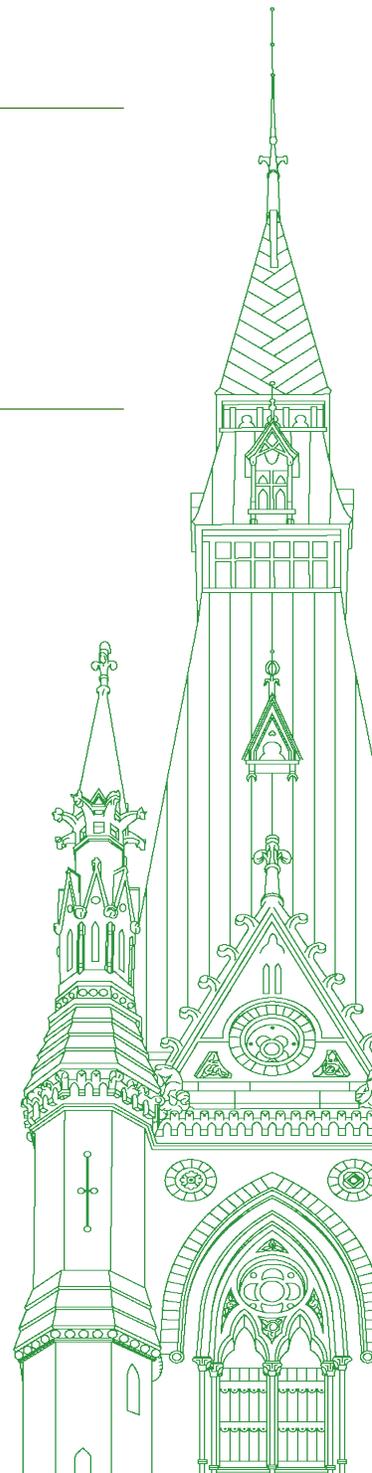
Comité spécial sur l'Afghanistan

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 007

Le lundi 28 mars 2022

Président : M. Sukh Dhaliwal



Comité spécial sur l'Afghanistan

Le lundi 28 mars 2022

• (1830)

[Traduction]

Le président (M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.)): Bonsoir. Nous allons commencer.

Bienvenue à la septième réunion du Comité spécial sur l'Afghanistan, qui a été créé conformément à l'ordre de la Chambre adopté le 8 décembre 2021.

La réunion d'aujourd'hui se déroule dans un format hybride, comme le stipule l'ordre de la Chambre du 25 novembre 2021. Je rappelle à toutes les personnes présentes dans la salle qu'il faut suivre les recommandations en matière de santé et de sécurité des autorités de la santé publique, ainsi que la directive émise par le Bureau de régie interne le 19 octobre 2021.

Veuillez m'en aviser si vous éprouvez des difficultés techniques. Il se peut que nous ayons à interrompre la séance pendant quelques instants afin que tous les membres puissent participer pleinement à la réunion. Les témoins peuvent se prévaloir d'un service d'interprétation en anglais ou en français en cliquant sur l'icône du globe au bas de leur écran. Veuillez choisir votre langue tout de suite, afin qu'il soit plus facile pour les membres de vous entendre plus tard.

Je dois signaler des changements dans notre calendrier à mes collègues avant que nous ne commencions. Malheureusement, le ministre du Développement international, l'honorable Harjit Sajjan, ne pourra pas venir le 11 avril comme prévu. Il pourra comparaître le 4 avril, accompagné de représentants ministériels.

Le 4 avril, nous entendrons le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Sean Fraser, pendant la première heure, et ensuite le ministre Sajjan pendant la deuxième heure. Les deux seront accompagnés de représentants de leur ministère.

De plus, la ministre de la Défense nationale ne peut comparaître devant le Comité le 4 avril comme il a été proposé dans notre calendrier. Elle peut cependant venir le 9 mai. La ministre témoignera pendant la première heure et des représentants du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes seront avec nous pendant deux heures.

Si vous êtes tous d'accord, la greffière confirmera le tout auprès des bureaux des ministres. Y a-t-il des objections? Il n'y en a aucune.

Madame la greffière, je vous prie de faire le suivi auprès des ministres. Merci.

Au nom de tous les membres du Comité, je souhaite la bienvenue maintenant à notre premier groupe de témoins. Ce soir, nous accueillons Alison MacLean et Djawid Taheri, ainsi que Katherine Moloney, qui représente les familles afghanes parrainées par le Tenth Church Refugee Ministry.

Bienvenue à tous. Vous aurez chacun cinq minutes pour faire une déclaration. Je vous prie de respecter le temps imparti afin que nos membres puissent poser des questions.

On m'a dit que vous voulez présenter une vidéo, madame MacLean. Cela fera donc partie de vos cinq minutes.

Commençons par vous, madame MacLean, si vous êtes prête. Vous avez cinq minutes.

Mme Alison MacLean (documentariste, productrice de *Burkas2Bullets*, à titre personnel): Merci beaucoup de cette occasion de vous parler.

J'ai passé beaucoup de temps en Afghanistan. J'ai travaillé comme journaliste intégrée à des pelotons de combat de six pays de l'OTAN. En ce moment, je participe aux efforts visant à parrainer de nombreuses familles, dont deux qui sont au Pakistan. Je suis notamment aux prises avec les capacités d'IRCC.

J'aimerais vous montrer une vidéo de deux minutes intitulée *Burkas2Bullets*, qui résume la situation en Afghanistan et la raison pour laquelle nous sommes ici ce soir.

La vidéo ne dure que deux minutes et nous pouvons la regarder maintenant. Je prendrai ensuite les trois dernières minutes pour vous parler.

[Présentation audiovisuelle]

Merci beaucoup.

Je tenais à vous présenter la vidéo à cause notamment de la présence continue de l'EIIS-K et de l'offensive à l'aéroport de Kaboul, dont vous êtes au courant, bien sûr. Mes deux familles étaient à l'aéroport à ce moment-là. Fort heureusement, personne n'a été blessé. J'ai dû cependant leur demander de revenir à l'aéroport pour essayer d'embarquer dans un avion militaire, mais cela n'a pas marché, du fait que les talibans bloquaient l'accès au terminal.

Je suis surtout ici ce soir parce que la soi-disant Opération Sécurité des Afghans n'a pas permis d'accélérer le traitement des demandes des réfugiés. IRCC manque d'effectifs. Nous n'arrivons pas à établir la communication entre les familles, qui sont en cavale depuis sept mois dans des pays tiers, et les ambassades canadiennes, parce que les employés sont submergés par les demandes.

Je m'occupe de deux familles, comme je l'ai dit, qui ont des parains du secteur privé et nous bénéficions d'un grand soutien de la part de Canadiens et de rotariens, entre autres. Bon nombre d'entre vous savent que le Canada a tardé à participer aux efforts d'évacuation et ses avions ont quitté le pays à moitié pleins. Nos contacts et nos interprètes ont été livrés à eux-mêmes. Les familles que je soutiens et que j'aide actuellement sont les familles de personnes avec qui j'ai travaillé pendant des années. Elles sont en cavale, recherchées par les talibans.

Le Canada les a abandonnées. Les talibans ont fait couler du sang canadien. Je ne crois pas que nous devrions être en train de négocier avec eux. Le Qatar devrait en faire beaucoup plus, ainsi que les Émirats arabes unis. Le Canada ne devrait pas envoyer des fonds en Afghanistan.

• (1835)

Les talibans utilisent la faim pour mettre la population à genoux. C'est un crime de guerre typique et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous devons appuyer davantage IRCC. Nous devons donner les crédits nécessaires au programme d'immigration afin que les familles, comme celles que j'aide depuis sept mois avec les rotariens, puissent venir au Canada.

Le président: Merci, madame MacLean. Je vous félicite de votre courage et de votre documentaire.

Au tour maintenant d'un juriste, M. Djawid Taheri.

Vous avez cinq minutes.

• (1840)

M. Djawid Taheri (avocat, à titre personnel): Monsieur le président, mesdames et messieurs, merci.

Je suis juriste, un Canadien de souche afghane qui a été lui-même accueilli comme réfugié dans les années 80. À l'époque, l'Afghanistan avait été envahi par l'Armée rouge soviétique. Les événements tragiques en Ukraine en sont l'écho aujourd'hui.

En tant que praticien venant en aide aux réfugiés, j'ai eu l'honneur au cours des 20 dernières années d'entendre les expériences les plus horribles et déchirantes des réfugiés afghans qui ont fui leur pays. Au fil des ans, mes collègues et moi-même avons pris connaissance de la capacité des talibans à commettre les violences les plus cruelles possible. Nous avons appris que les personnes ciblées par eux sont torturées et tuées pour le seul motif d'être soupçonnées.

Lorsque les talibans ont repris la ville de Kaboul le 15 août dernier, nous n'avions aucun doute quant à l'avenir et aux atrocités terribles qui seraient réservés aux personnes qui avaient milité pour la démocratie, la liberté, l'égalité des sexes et les droits de la personne.

Pendant les semaines qui ont suivi, mes collègues et moi-même avons travaillé d'arrache-pied et avons répondu à des centaines d'appels et de courriels d'Afghans menacés de mort cherchant à s'établir au Canada. Nous avons écrit des lettres au gouvernement et pendant la période qui a suivi l'arrivée des talibans, nous avons assisté à des réunions de haut niveau avec les ministres et les représentants du gouvernement. Nous avons présenté nos recommandations et avons discuté de la réponse du Canada. Nous avons reçu d'innombrables questions de la communauté sur les divers aspects de la réponse du Canada et l'aide que voulait offrir le gouvernement.

Toutefois, une fois que le Canada avait annoncé son intention d'accueillir 20 000 Afghans vulnérables, chiffre qui plus tard a été porté à 40 000, les obstacles semblaient insurmontables à nous, les juristes. Tout d'abord, l'exigence voulant que les Afghans se trouvent dans un pays tiers excluait d'emblée les personnes ciblées qui étaient toujours au pays courant d'un refuge à l'autre pour sauver leur peau et fuir les talibans.

De plus, les critères d'admissibilité du programme spécial humanitaire se sont avérés extrêmement étroits, notamment pour de nombreux groupes à risque, y compris les femmes menacées de persécution fondée sur le sexe. Au titre du programme, une fois que les réfugiés éventuels arrivent dans un pays tiers, ils doivent être pris en charge par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et être reconnus par le pays hôte. Le problème, c'est que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ne le fait pas dans aucun des pays voisins de l'Afghanistan. Cette prise en charge n'a pas lieu.

De plus, aucun des pays avoisinants n'a une procédure de reconnaissance des réfugiés. Le Tadjikistan était le seul pays qui en avait une, mais il y a mis un terme après août 2021, en raison de la marée de réfugiés qui a déferlé sur le pays.

Même si le programme de réinstallation spécial du Canada repose sur de bonnes intentions, je vous dis respectueusement qu'il ne peut, dans sa forme actuelle, répondre à la crise en Afghanistan de façon efficace et opportune. De plus, l'exigence de la prise en charge par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés fait qu'il devient impossible pour les Canadiens d'accueillir des réfugiés afghans par le truchement de programmes de parrainage par le secteur privé, comme le parrainage par des groupes de cinq.

Il existe actuellement des centaines de groupes au Canada qui sont prêts et aptes à accueillir des réfugiés afghans venant de pays tiers, mais ils ne peuvent pas le faire, à cause de l'exigence particulière de la prise en charge par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. L'exigence est rédhibitoire et doit être levée, comme on a fait dans le cas de la Syrie en 2015.

Cela dit, lorsqu'on voit comment le gouvernement prend des mesures simples et rapides pour faciliter l'établissement des Ukrainiens au Canada, on commence à se poser des questions. Pourquoi de telles mesures ne sont-elles pas possibles pour les réfugiés afghans? Depuis août 2021, seulement 8 500 Afghans ont été accueillis au Canada alors qu'on devait en accueillir 40 000. Dans le cas des Ukrainiens, nous en avons accueilli plus de 7 000 pendant les trois premiers mois de 2022.

• (1845)

À titre de comparaison, le Canada a accueilli 25 000 réfugiés syriens dans environ 100 jours, ce qui veut dire que tout est possible avec un peu de volonté.

Le président: Merci, monsieur Taheri, pour votre exposé.

C'est au tour maintenant de Katherine Moloney, la représentante des familles afghanes du Tenth Church Refugee Ministry. Vous avez cinq minutes.

Allez-y.

Mme Katherine Moloney (représentante des familles afghanes, Tenth Church): Monsieur le président, mesdames et messieurs, merci de m'avoir donné la possibilité de vous parler aujourd'hui.

Je représente le Tenth Church Refugee Ministry et la communauté des plus de 150 demandeurs d'asile afghans que nous aidons.

Je suis Australienne. Mon mari Samih est Syrien. Nous nous sommes rencontrés au Liban et nous vivons maintenant au Canada.

Samih est personnellement reconnaissant de la grande générosité du Canada à l'égard des réfugiés. Je n'ai jamais été réfugiée, mais ayant été victime de torture, j'ai un grand respect pour le Canada, qui est reconnu à l'échelle mondiale comme refuge et terre d'accueil des victimes des conflits et des crises. En fait, c'est un grand jour pour nous. Samih est arrivé au Canada il y a trois ans et il est maintenant admissible à la citoyenneté.

Samih et moi-même travaillons pour deux organismes qui aident les réfugiés en Colombie-Britannique, où nous habitons. Nous avons constitué et dirigé de nombreuses équipes d'accueil afin d'aider les réfugiés détenus par les services de l'immigration de l'Australie. Pour ce faire, nous travaillons avec nos partenaires, les organismes Mosaic et Ads Up Canada. Nous travaillons également pour le Tenth Church Refugee Ministry, qui offre de nombreux services d'établissement et de soutien social aux demandeurs d'asile afghans. Nous comptons parmi nos amis les plus proches ici au Canada des membres de la communauté afghane.

Je tiens à vous dire d'emblée que la plupart de mes amis afghans ne peuvent comparaître devant le comité spécial à cause du risque extrême auquel seraient exposés leurs êtres chers en Afghanistan. C'est donc avec humilité que je suis venue vous parler de relations qui reposent sur le respect, la réciprocité et la responsabilité.

Je vous renvoie au document intitulé « Defining Family », une compilation des voix des Afghans ici au Canada réalisée par l'association Journey Home Community et le Tenth Church Refugee Ministry. C'est le message que la communauté afghane entend transmettre au gouvernement du Canada. Nous vous présentons un deuxième document, lequel contient des recommandations pour une politique de regroupement familial cohérente et uniforme, adaptée à la crise afghane.

Le Canada définit les membres de la famille comme étant le conjoint et les enfants à charge. Cette définition étroite crée des risques pour les familles afghanes, qui vivent habituellement dans des ménages multigénérationnels. La famille immédiate regroupe les parents, les frères et sœurs célibataires et les enfants de tout âge, ainsi que les personnes à charge.

La définition afghane de la « famille » est importante, car les talibans ciblent les membres de la famille. Les talibans tiennent une famille entière responsable des actions d'un seul de ses membres. Ils cherchent à se venger, ce qui veut dire prendre la vie d'un membre de la famille à la place de la personne qui s'est sauvée. Ainsi, des familles entières sont menacées par les actions d'un de leurs membres, même s'il vit au Canada.

Il existe cependant un précédent pour ce qui est d'agrandir la définition de « famille ». Le programme spécial de regroupement familial offre la résidence permanente aux membres de la famille élargie des anciens interprètes afghans. Au titre du programme, la famille élargie comprend les parents, les frères et sœurs et les enfants de tout âge. De plus, les Afghans qui ont aidé le gouvernement canadien peuvent présenter une demande pour faire venir les personnes à charge de fait, c'est-à-dire les personnes qui vivent dans le même ménage ou qui sont soutenues sur le plan affectif ou

financier. Ces deux initiatives représentent mieux la réalité des familles afghanes.

Pour combler la lacune de la politique actuelle, il faudra étendre le programme de regroupement familial spécial au-delà des interprètes. Cela veut dire que le programme devrait offrir la résidence permanente aux membres de la famille afghane élargie des citoyens canadiens et des résidents permanents. Dans des cas exceptionnels, lorsque le risque est avéré, le programme spécial de regroupement familial devrait comprendre les personnes à charge de fait. Le traitement des demandes devrait accorder la priorité aux dossiers dans lesquels il existe des preuves de risque ou la présence de facteurs de risque supplémentaires, et ce, à des fins d'équité.

Pour récapituler, le Canada doit se doter d'une politique simplifiée sur le regroupement de la famille élargie en guise de réponse à la crise afghane. Le fait d'élargir la définition de « famille » à des fins de regroupement des familles afghanes fait preuve à la fois de compassion et de sensibilité culturelle eu égard aux risques particuliers encourus par les Afghans.

Merci.

• (1850)

Le président: Merci beaucoup, madame Moloney. Vous faites un travail formidable dans la communauté.

Nous allons procéder à une série de questions.

Ce sera ma députée, Mme Findlay, qui commencera. Vous avez six minutes.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Merci, monsieur le président. J'ignore si cela veut dire que je suis responsable de tout ce que vous dites et faites, mais je ferai attention. Heureusement que nous sommes amis.

Madame MacLean, quel plaisir de vous revoir. Je sais que vous êtes allée quatre fois en Afghanistan avec votre caméra, et que vous avez couru de grands risques.

J'ai quelques questions. Je sais que vous abordez généralement les choses dans l'optique des femmes. Les femmes qui ont servi dans les forces de sécurité de la République afghane sont-elles ciblées par les talibans?

Mme Alison MacLean: Oui. Le Canada me déçoit à ce chapitre, notamment. J'ai observé la montée et l'émancipation des policières et des femmes soldats en Afghanistan pendant une période de 10 ans. Malheureusement, les policières afghanes sont pourchassées et exécutées. Tout récemment, une ancienne policière enceinte de huit mois a été tirée de force de sa maison et exécutée devant ses enfants et ses voisins. Les talibans continuent de tuer des gens à titre de représailles. Je représente des familles recherchées par les talibans qui se cachent en Afghanistan et au Pakistan.

Voilà ce qui arrive maintenant. Les femmes sont ciblées. Toute femme qui a travaillé dans les forces de sécurité est menacée.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Lorsque vous étiez journaliste intégrée chez les militaires en Afghanistan, quels indices avez-vous éventuellement observés du retour des talibans et de l'incapacité de la république de les arrêter?

Mme Alison MacLean: J'ai fait beaucoup de travail sur les talibans, notamment en 2010, lorsque j'étais intégrée aux forces américaines et canadiennes. En 2012, 2014 et 2016, j'ai côtoyé les troupes de quatre autres pays, surtout celles de l'Allemagne. Je me suis déplacée partout en Afghanistan.

Les talibans étaient les collaborateurs de l'EIIS-K et le sont toujours, à mon avis. L'EIIS, c'est tout simplement une prolongation des talibans. Les forces de l'OTAN et les services du renseignement, dont ceux du Canada, ont choisi, pour quelle que soit la raison, de fermer les yeux à la menace grave posée par le retour des talibans.

C'est ironique, mais en 2012, j'ai accompagné des troupes russes au Kunduz. En 2016, elles ont pu repousser l'avancée des talibans avec l'aide des forces de l'OTAN. Cela a pris moins d'une semaine. J'ai côtoyé les troupes de six différents pays pendant cette mission.

Après ce moment, cependant, on aurait dû se rendre compte que les talibans regagnaient tranquillement du terrain, mais on a fermé les yeux. Je ne comprends pas pourquoi les services du renseignement de l'OTAN et du monde entier ont ignoré les journalistes sur le terrain qui les prévenaient.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Merci.

Quelle sera l'incidence de l'absence des policières sous les talibans sur la sécurité publique et les droits des femmes en Afghanistan à l'avenir?

Mme Alison MacLean: Nous savons déjà que de jeunes filles de 14 ans sont retirées de leurs foyers et qu'on les oblige à se marier. Personnellement, j'ai eu connaissance de nombreux cas de jeunes filles livrées aux talibans du Pakistan. Faute de policières afghanes pour tempérer les violences familiales... Par le passé, elles intervenaient et elles travaillaient avec les jeunes filles et les femmes. C'est fini. C'est tragique. Et, de nouveau, on a fermé les classes supérieures à la 6^e année.

• (1855)

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Monsieur le président, me reste-t-il encore du temps?

Le président: Encore deux minutes.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Quel est le point de vue des femmes avec qui vous avez travaillé et avec qui vous avez encore des contacts, sur les causes de l'effondrement de la république afghane et la réaction attendue de la communauté internationale?

Actuellement, se sentent-elles entendues ou désorientées?

Mme Alison MacLean: Non. En fait, l'une des constatations les plus enthousiasmantes de mon étude de l'ascension des Afghanes, en général, et des policières et des soldates est qu'elles affichent une confiance inconnue, à mon avis, des autres générations. Les femmes avec qui je maintiens le contact... Je contribue à soutenir cinq familles avec l'aide du Club Rotary et de citoyens privés. Nous subvenons aux besoins d'un certain nombre de femmes et de filles en Afghanistan. Elles se sentent trahies. Elles se font également beaucoup de souci du fait que la communauté internationale envisage même d'appuyer les talibans.

Le Qatar, malheureusement, à mon avis [*difficultés techniques*] l'un des architectes de la déstabilisation de l'Afghanistan. Il devrait exercer plus de pression pour l'instruction, qu'il vénère. Les filles peuvent y faire des études. Ce pays devrait faire pression sur les talibans.

Le président: Encore 25 secondes.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Autre chose?

Mme Alison MacLean: L'échec de l'opération Sécurité des Afghans me préoccupe. Deux de mes guides-interprètes et leurs familles, en danger au Pakistan, ne peuvent pas retourner en Afgha-

nistan. Leurs noms figurent sur une liste. Je me démène pour essayer de les faire accueillir au Canada, malgré des parrainages privés et des logements réservés pour eux. C'est un fiasco. C'est inacceptable. Si je suis en vie, c'est grâce à eux.

Le président: Merci beaucoup, madame Findlay.

Monsieur Sidhu, vous disposez de six minutes.

Nous vous écoutons.

M. Maninder Sidhu (Brampton-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à nos témoins. Merci pour vos renseignements.

J'interrogerai d'abord Mme Moloney. Vous avez parlé de rendre plus efficaces les processus permettant la réunification des familles. Nous, dans notre comité, nous essayons d'être très prévoyants. Nous devons continuer de l'être et, également de tirer les leçons du passé.

Quels mécanismes pourraient rendre plus efficace la réunification des familles? Prenez le temps qu'il vous faut.

Mme Katherine Moloney: Je ne sais pas trop si vous avez reçu copie des orientations recommandées que j'ai fait suivre. J'y ai détaillé comment nous pouvons coordonner ces processus.

J'estime d'abord que, déjà, nous disposons de programmes vraiment utiles, qui ont seulement besoin d'être élargis. Ça signifie que le petit sous-ensemble de bénéficiaires du programme spécial actuel de réunification des familles serait élargi pour englober tous les citoyens canadiens et des résidents permanents dont des membres de leur famille élargie sont en danger en Afghanistan. Ce programme même, qui existe déjà, pourrait être élargi à tous les Afghano-Canadiens.

Nous pouvons aussi tirer des leçons de l'autre programme, destiné aux Afghans qui ont accordé leur aide au gouvernement canadien. Ce programme, élargi, s'adresse aux personnes à charge de fait — « de fait » étant pris au sens large. Dans certaines circonstances, particulièrement quand le risque est établi, les tantes, les oncles, les nièces et les neveux qui sont particulièrement à risque pourraient être considérés comme admissibles dans le cadre du même programme élargi de réunification des familles.

C'est ce que je propose, parce que nous avons besoin d'un processus plus efficace et juste. Nous envisageons de tenir compte des facteurs de risque déjà employés par l'administration fédérale, qui sont propres aux programmes humanitaires spéciaux. On vise cinq catégories: les femmes leaders, les défenseurs des droits de la personne, les journalistes, les minorités religieuses et ethniques persécutées, les personnes LGBTI, mais, également, les Afghans qui ont aidé le gouvernement canadien.

Comme dans les autres programmes concernant l'Afghanistan, nous devons privilégier le traitement des dossiers de réunification des familles.

Merci.

• (1900)

M. Maninder Sidhu: Merci.

Autre chose, monsieur Taheri?

M. Djawid Taheri: Je suis d'accord avec Mme Moloney. Il peut être très facile de réunir les familles. La définition de « famille », ici, au Canada, est très restrictive. Elle embrasse en fait un très petit groupe, tandis que, comme on l'a vu, elle est, dans la culture afghane, très large. Ici, on refuse même la fratrie, encore moins les tantes et les oncles. Il s'agit en fait de personnes qui vivent ensemble. Dans le pays natal, elles dépendaient les unes des autres.

Les gens qui en ont les moyens sont au Canada. On les a acceptés comme réfugiés ou ils sont résidents permanents. Ils sont incapables d'aider les membres de leur famille. Il doit y avoir moyen de le faire, parce que, en raison de leurs liens avec l'Ouest, ces personnes et les membres de leur famille seraient ciblés, ils le sont effectivement en Afghanistan.

Beaucoup de mes clients réfugiés de l'Afghanistan sont arrivés ici au cours des six ou sept derniers mois et ont été acceptés, mais, la nuit, ils restent éveillés par inquiétude pour les membres de leur famille immédiate, très proches d'eux, toujours en Afghanistan, pour la sécurité de qui on ne peut rien.

M. Maninder Sidhu: Merci, monsieur Taheri.

Madame MacLean, votre documentaire nous a montré le travail admirable qui se fait auprès des officières en Afghanistan. Vous avez déconseillé l'envoi, sous une forme ou une autre, d'argent en Afghanistan, et je comprends pourquoi.

Que pensez-vous de l'envoi d'aide humanitaire? Comment croyez-vous que cette aide devrait être prodiguée dans ce pays? Comme vous le savez, on se préoccupe particulièrement de la violence fondée sur le sexe, comme vous l'avez dit, et nous voulons nous assurer d'aider les femmes et les enfants.

Qu'en pensez-vous?

Mme Alison MacLean: J'appuie absolument un corridor d'aide humanitaire financé et géré par le Canada. Je déconseille l'envoi d'argent en Afghanistan. Mais, par contre, je crois en la présence, là-bas, de Médecins Sans Frontières et de la Croix-Rouge. Nos militaires sont plus que capables d'organiser un large d'aide humanitaire géré et contrôlé par le Canada. Beaucoup, comme moi, connaissent le pays. J'y suis allée six fois — quatre fois intégrée dans des unités de combat. L'aspect humanitaire est essentiel, mais nous ne pouvons pas fournir de l'argent aux talibans.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Sidhu. Votre temps est écoulé.

La parole est maintenant à M. Brunelle-Duceppe.

Vous disposez de six minutes. Allez-y.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins qui sont ici pour participer à notre étude, qui est extrêmement importante.

Pour mener à bien cette étude, nous avons décidé de nous concentrer sur la crise humanitaire. Il y a évidemment des leçons à tirer de la gestion de la crise. Les membres du Comité ont décidé que cela devrait servir à quelque chose. Que pouvons-nous faire, maintenant et à très court terme, pour aider les Afghans et les Afghanes, qui vivent présentement un drame incommensurable?

Nous menons cette étude depuis un moment, déjà, et j'ai eu l'occasion de demander à certains témoins quelle priorité absolue de-

vrait faire partie des recommandations du rapport du Comité afin de changer les choses. On m'en a nommé plusieurs: la suspension des formalités techniques, comme le fait d'obliger une personne à remplir un formulaire sur Internet alors qu'elle est en danger de mort; ne pas être obligé d'avoir le statut de réfugié pour parrainer une personne à partir du Canada; et avoir une présence diplomatique sur le terrain, entre autres au Pakistan, pour aider les Afghans à venir au Canada.

J'aimerais que vous nous disiez ce que vous en pensez.

Êtes-vous en faveur de ces recommandations? Quelle est votre priorité absolue? C'est extrêmement important que nous le sachions avant de rédiger notre rapport.

J'aimerais que M. Taheri réponde aux questions le premier. Par la suite, Mme Moloney et Mme MacLean pourront y répondre. J'aimerais entendre leurs commentaires à tous les trois.

• (1905)

[Traduction]

M. Djawid Taheri: Ma priorité est de dispenser chaque réfugié de fournir des preuves de la reconnaissance de son statut par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, comme on l'a autorisé dans le passé. En fait, cette reconnaissance, qui n'avait rien de légal, n'a été considérée comme telle qu'au cours de la dernière décennie, à peu près.

Dans certaines circonstances, nous avons toujours fait des exceptions. Le gouvernement doit considérer la situation comme urgente. Nous avons besoin d'aide aujourd'hui, et non dans deux ans d'ici.

Le gouvernement a dit que le programme allait être mis en œuvre dans les deux ou trois années à venir. C'est trop long. Nous pouvons agir beaucoup plus vite. Pas besoin de bloquer des personnes dans des pays tiers ni d'un processus interminable de détermination. Nous pourrions les traiter comme nous traitons les Ukrainiens, les accueillir ici, puis nous occuper de la paperasse au Canada. C'est possible. On peut délivrer des visas temporaires pour leur venue au Canada, qui seraient valides pendant un an ou deux au lieu des six mois ordinaires. Entretemps, on peut s'occuper de la biométrie. Quelles que soient les vérifications nécessaires, ces éventuels réfugiés trouveront ici du soutien ainsi que l'aide et la protection nécessaires.

Au vu des circonstances et de l'état du pays, nous devons reconnaître que les réfugiés ont besoin de l'aide de pays comme le Canada. En prenant notre temps, nous en exposons beaucoup plus au danger et, ça, ça me semble inacceptable.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Ce que vous venez de dire est intéressant.

Mesdames, je vais vous laisser la parole, ne vous inquiétez pas.

Monsieur Taheri, qu'est-ce qui explique la disparité entre la structure mise en place dans le cadre de la crise ukrainienne et celle qui a été mise en place dans le cadre de la crise afghane? Ne devrait-il pas y avoir une uniformité des mesures pour accélérer le traitement des demandes lorsqu'une crise humanitaire se produit, peu importe où elle se trouve sur le globe?

[Traduction]

M. Djawid Taheri: Je suppose que le Canada apprend de ses erreurs des sept ou huit derniers mois. Il apprend comment se comporter en situation d'urgence. Tant mieux. Mais, en même temps, nous ne devons pas oublier la première crise. Nous ne pouvons simplement commencer quelque chose, puis sauter à la prochaine crise. Impossible pour moi d'accepter que...

Les Ukrainiens sont dans le besoin, tout comme les Afghans. Moi-même, je suis une victime de ce genre d'invasion, par le même pays, dans les années 1970 et 1980. Voilà pourquoi je comprends ces gens et je les plains, mais, dans le même temps, nous devons également reconnaître que l'Afghanistan connaît depuis quatre décennies consécutives des conflits et une agitation considérable. Nous sommes redevables...

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Tout à fait.

[Traduction]

M. Djawid Taheri: ... particulièrement à ceux qui sacrifient leur vie, depuis 10 ans, à la cause de la démocratie et des droits de la personne. Ils se sont donnés à notre mission, s'y sont engagés et ils l'ont appuyée.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je ne veux pas vous couper la parole, monsieur Taheri.

[Traduction]

Le président: Il reste 50 secondes.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Cependant, j'aimerais laisser la parole aux autres témoins.

Monsieur le président, me reste-t-il du temps?

[Traduction]

Le président: Encore 40.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur Taheri, je vais revenir à vous après, de toute façon.

Mesdames, j'aimerais entendre vos priorités.

[Traduction]

M. Djawid Taheri: Absolument.

Le président: 30 encore.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Mesdames Moloney et MacLean, pouvez-vous toutes les deux me nommer une priorité?

Monsieur Taheri, je vais revenir à vous par la suite.

[Traduction]

Mme Katherine Moloney: Merci pour la question.

Ma priorité, au nom des Afghans vivant au Canada, est que leur famille élargie vienne les rejoindre ici, pour être en sécurité. Ça comprend particulièrement les parents, les enfants de tous âges et la fratrie, mais, également, lorsque le risque est prouvé, les autres personnes à charge.

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Madame Maclean, je vais revenir à vous plus tard.

[Traduction]

Le président: La parole est maintenant à Mme Kwan, qui dispose de six minutes.

Allez-y.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins pour leurs exposés.

Vous avez absolument raison, dans le sens que lorsque le Canada a lancé l'initiative pour les réfugiés syriens, nous avons dérogré aux exigences de la détermination du statut de réfugié. Mais, dans ce cas-ci, ça n'a pas été fait. En fait, aucun parrainage par des groupes de cinq n'obtiendrait de dispenser les réfugiés de prouver leur statut. De ce point de vue, ça signifie que les gens ne pourraient pas sortir en faisant partie des 40 000 que le gouvernement veut réins-taller.

Je comprends que ce soit pour vous la priorité dont le gouvernement doit s'occuper. Pourquoi, croyez-vous, ne le fait-il pas?

Je ne comprends pas. J'ai relancé le ministre, un million de fois, il me semble, sur ce problème, mais on refuse de le reconnaître et d'agir. Pourquoi, supposez-vous?

• (1910)

Le président: Qui questionnez-vous?

Mme Jenny Kwan: Tous les témoins, si c'est possible, s'il vous plaît.

Le président: Très bien. Mme MacLean d'abord.

Mme Jenny Kwan: Oui. Mme MacLean d'abord.

Veuillez être brève, pour que les autres aussi puissent répondre.

Mme Alison MacLean: Merci.

Je crois qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada est complètement à court de personnel. Nos ambassades, notamment au Pakistan, ont besoin de plus de personnel. Elles sont débordées. Deux familles dont je m'occupe ont attendu deux mois, au Pakistan, pour seulement une entrevue qui n'a pas eu lieu.

Le problème est la dotation en personnel. Nous devons accroître les effectifs. Le ministère est débordé et il est incapable de traiter les dossiers.

Mme Jenny Kwan: D'accord.

Allez-y, monsieur Taheri

M. Djawid Taheri: Je trouve incompréhensible l'entêtement du gouvernement contre la dispense. En août dernier, j'ai écrit une lettre ouverte au premier ministre et aux autres ministres compétents. Ils l'ont reçue. C'était l'une de mes recommandations, dès l'entrée en matière.

Ensuite, à chacune de nos réunions, la question est revenue sur le tapis, et on nous a promis que, peut-être, on réfléchirait aux détails techniques, puis qu'on nous donnerait signe de vie, mais, jusqu'ici, rien. Ce serait tellement logique et ça simplifierait considérablement le travail de réinstallation des réfugiés afghans.

Le plus important, comme je l'ai dit, c'est que de nombreux groupes de Canadiens, au Canada, sont prêts, disposés, en mesure d'entreprendre tout le travail nécessaire à leur réinstallation, y compris de la défrayer...

Mme Jenny Kwan: Merci.

M. Djawid Taheri: ... mais ça leur est impossible, à cause de ça.

Mme Jenny Kwan: Merci. Je suis désolée, je n'avais pas l'intention de vous interrompre, mais je dois entendre le prochain témoin.

Et vous, madame Kandalaft?

Le président: C'est Moloney.

Mme Katherine Moloney: Oui. Ce n'est pas encore officiel. Ici, je porte mon nom de jeune fille.

La raison pour laquelle le Canada ne délivre pas de visas temporaires aux Afghans, mais qu'il le fait pour les Ukrainiens, est la mauvaise perception des premiers. On craint que les Afghans qui fuient les talibans puissent être des talibans, bien que ça ne soit pas prouvé. C'est la crainte que je soupçonne.

Mme Jenny Kwan: Je voudrais continuer avec vous, madame Moloney, si vous permettez.

L'un des enjeux, bien sûr, est la réunification des familles, que vous avez montrée et illustrée. Je suis, moi-même, un produit de l'immigration à la canadienne, par laquelle la famille élargie pouvait parrainer un nouvel arrivant. C'est ce qui m'est arrivé à moi et à ma famille dans les années 1970. Les gouvernements successifs ont mis ce programme au rancart, et, maintenant, nous ne le rappelons que de manière sélective, pour certains individus.

Est-ce que votre priorité est d'enjoindre au gouvernement d'au moins élargir le programme de parrainage pour la réunification des familles élargies aux Afghans également?

Mme Katherine Moloney: Absolument. C'est le message que la communauté afghane envoie au gouvernement. Oui.

Mme Jenny Kwan: D'accord.

Voici maintenant l'un des problèmes d'après d'autres témoins. Beaucoup de personnes, en Afghanistan, ne peuvent en sortir. La condition à remplir, pour le programme, c'est de se trouver dans un pays tiers, mais c'est impossible d'aller dans un pays tiers. D'autres témoins ont cependant dit que le gouvernement canadien pouvait déployer des ressources, militaires et autres, pour aider les Afghans à se rendre en lieu sûr, puis au Canada. Qu'en pensez-vous?

Nous commencerons par vous, madame Moloney, puis nous monterons la liste.

• (1915)

Mme Katherine Moloney: Merci.

Concernant les familles de Canadiens d'origine afghane qui sont ici, je pense que si elles ont reçu un visa, elles peuvent traverser la frontière pakistanaise pour ensuite se rendre au Canada. Donc, le gouvernement canadien peut offrir la sécurité aux personnes qui se trouvent en Afghanistan et qui sont en danger.

Le président: Vous avez 20 secondes.

Mme Jenny Kwan: Puisqu'il me reste 20 secondes, je vais demander à Mme MacLean de répondre, si possible.

Mme Alison MacLean: J'ai aidé trois familles, en fait. Premièrement, je les ai aidées à quitter l'Afghanistan légalement à l'aide de visas et de passeports, puis à se rendre au Pakistan, car le Canada n'a pas de présence là-bas et ne permettait pas que mes familles de réfugiés fassent les entrevues depuis l'Iran, ce qui est aussi une erreur, à mon avis. L'Iran était une destination sûre et moins chère. Le Pakistan est débordé. Nous devons payer 250 \$ tous les deux mois pour obtenir des visas de deux mois. Le Pakistan n'accorde pas de visas de plus longue durée pour les réfugiés. Donc, c'est une façon facile de faire de l'argent.

Le président: Merci, madame Kwan. Votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Ruff, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins. Je ne sais même pas par où commencer. Vous avez réaffirmé, dans le mauvais sens du terme, à quel point la situation est difficile. J'ai participé à deux déploiements en Afghanistan. Je sais par expérience ce dont les talibans sont capables. Nous avons dénoncé la situation haut et fort, vous et moi, comme d'autres, avant même la chute de Kaboul. Comme vous l'avez dit, madame MacLean, il est honteux que nous soyons arrivés si tard et partis si tôt.

Je veux simplement que tous les témoins soulignent à nouveau — parce que je pense que vos témoignages ont été fort éloquents à cet égard — l'importance primordiale de faire sortir ces gens. Je sais que dans certains cas, les réfugiés ou les Afghans ont déjà quitté le pays, mais je tiens à ce que vous souligniez encore une fois, brièvement, les risques que courent ces anciennes policières afghanes, ces anciens policiers afghans, etc.

Voulez-vous commencer, madame Moloney?

Mme Katherine Moloney: Certainement. Je ne sais pas si nous avons le temps, mais j'aimerais donner quelques exemples.

J'aimerais donner deux exemples représentatifs de familles qu'il serait possible d'aider si le Canada mettait en place un programme spécial de réunification des familles pour aider les membres de la famille élargie touchés par la crise afghane. Je tiens d'abord à préciser que j'utilise l'exemple de ces deux familles avec la permission de leurs proches qui sont établis au Canada, et que je m'abstiendrai d'utiliser tout nom de personnes ou d'organisations qui permettraient d'identifier ces familles.

La personne de la famille A qui est établie au Canada est une vraie perle. Très sociable, elle a une personnalité pétillante et un cœur magnifique. Elle est aimée de tous. Elle a deux emplois et, outre sa propre famille, elle aide financièrement plusieurs familles en Afghanistan. Lorsqu'elle vivait en Afghanistan, elle occupait un rôle de direction en appui aux programmes d'alphabétisation partout au pays. Elle s'est acquittée de ses fonctions au péril de sa vie, jusqu'à ce qu'elle soit forcée de fuir pour sauver sa vie. Comme elle est une femme très en vue, sa famille risque de faire l'objet de représailles des talibans. Ils sont aussi en danger en raison de leurs propres activités, car il s'agit d'une famille d'éminents militants des droits des femmes et de défenseurs des droits de la personne. Les sœurs, en particulier, courent des risques extrêmes. Les activités militantes de la plus jeune des sœurs ont fait les manchettes à la télévision nationale.

Depuis qu'ils ont repris le pouvoir, en août, les talibans ont pénétré de force dans la maison familiale et l'ont fouillée. La famille a heureusement réussi à s'échapper de justesse par une fenêtre. Autour de cette date, les talibans ont donné un ordre d'exécution contre tous les membres de la famille. La famille vit maintenant cachée. Les membres de la famille vivent séparés dans l'espoir qu'au moins la moitié de la famille survive, convaincus qu'ils risquent plus d'être capturés s'ils restent ensemble. Ils courent tous un risque extrême et immédiat d'être exécutés s'ils sont capturés.

Passons à la famille B. Le membre de cette famille qui se trouve au Canada est vraiment un homme formidable. Au premier abord, il peut sembler plutôt sérieux et conventionnel, et il est certainement un cartésien porté à la réflexion profonde, mais il est aussi doté d'un extraordinaire humour pince-sans-rire. Il est très respecté dans la communauté. C'est un professionnel chevronné; il a un deuxième emploi pour subvenir aux besoins de sa famille qui se trouve en Afghanistan. Mon mari et moi aimons beaucoup passer du temps avec lui.

Lorsqu'il était en Afghanistan, il travaillait dans le domaine du développement économique. Toutefois, il a fui au Canada lorsqu'il est devenu la cible de représailles des talibans en raison de son travail. Il est maintenant un citoyen canadien responsable. Ses proches qui sont en Afghanistan ont à cœur l'édification de la nation, le développement communautaire et la défense des droits de la personne. Le père a été, pendant près de deux décennies, un leader de la communauté et un militant social très en vue. Il a même cofondé un organisme à but non lucratif. Tragiquement, le père a été assassiné par les talibans en 2020.

En Afghanistan, la famille est dirigée par la mère. Elle a trois enfants, tous adultes, qui ont tous travaillé pour l'organisme à but non lucratif. Ce sont des militants des droits des femmes et des défenseurs des droits de la personne bien connus. En réponse, les talibans ont envoyé à l'organisme une lettre indiquant que tous les gens qui y travaillent sont condamnés à mort. En outre, la fille, qui a d'autres vulnérabilités, risque d'être mariée de force sous peu au sein d'une famille influente appuyée par les talibans. Ses frères ont été menacés de mort s'ils ne livrent pas leur sœur pour qu'elle soit mariée contre son gré. En raison des menaces multiples et immédiates qui pèsent sur leur vie, les deux frères vivent maintenant cachés et séparés de leur mère et de leur sœur, qui sont confinées à la maison. Leur situation demeure extrêmement précaire.

● (1920)

M. Alex Ruff: Merci, madame Moloney, d'avoir souligné l'importance de faire sortir ces gens d'Afghanistan immédiatement.

Le président: Merci, monsieur Ruff.

Nous passons à M. Baker, pour cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

M. Yvan Baker (Etobicoke-Centre, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous nos témoins de leurs témoignages aujourd'hui.

Madame Moloney, j'aimerais poursuivre, si vous le permettez, sur ce que vous venez de dire. Vous parliez de la famille B. Pardonnez-moi si j'ai mal compris les circonstances particulières, mais j'aimerais savoir si vous pourriez nous parler de ce que nous pourrions faire, selon vous, pour aider la famille B.

Mme Katherine Moloney: À mon avis, cette famille et toutes les familles afghanes qui sont en danger devraient avoir la possibilité d'être réinstallées au Canada.

Actuellement, le problème est que ces gens ne peuvent être réunis; il s'agit en effet de parents et de frères et sœurs, qui ne sont donc pas visés par la catégorie du regroupement familial. Si nous élargissons la définition de famille pour le regroupement familial en fonction de la crise afghane, cette famille et d'autres familles en situation semblable pourraient trouver refuge au Canada et avoir l'appui du membre de leur famille qui est au Canada.

M. Yvan Baker: Madame Moloney, la famille B dont vous avez parlé est-elle actuellement en Afghanistan?

Mme Katherine Moloney: Oui.

M. Yvan Baker: Comment cela fonctionnerait-il si le changement dont vous parlez était apporté? Parlez-moi brièvement du processus. Cette famille pourrait-elle quitter l'Afghanistan en toute sécurité?

Mme Katherine Moloney: Ces gens peuvent partir, légalement ou illégalement, mais il serait très utile que le gouvernement canadien octroie un visa de séjour temporaire à cette famille.

M. Yvan Baker: Je me demande comment ils sortiraient d'Afghanistan. Je vous demande sincèrement de m'aider à comprendre. Je suppose qu'ils devront se rendre dans un pays limitrophe. Est-ce bien cela? Aidez-moi à comprendre cet aspect des choses.

Mme Katherine Moloney: C'est exact.

Ce serait un voyage dangereux, évidemment. Ce serait possible, même si des gens sont activement à leur recherche pour les assassiner. Les pays voisins ont le pouvoir de laisser passer les familles si elles ont un visa. Cela assurerait leur sécurité pour la suite du voyage.

M. Yvan Baker: Supposons qu'une famille n'a pas le visa requis et choisit de partir pour se rendre dans un pays voisin. Que se passera-t-il si elle se présente au poste frontalier sans ce visa?

● (1925)

Mme Katherine Moloney: Cela représente un risque important pour cette famille. Même si ces gens parvenaient à se rendre dans un pays voisin, certains pays renvoient les réfugiés afghans après un maximum de trois mois. S'ils étaient renvoyés en Afghanistan, ils courraient un risque incroyable, car ils seraient remis directement aux talibans. En fait, de nombreuses familles ne furent pas le pays, étant donné le risque d'y être renvoyées peu de temps après. Elles doivent s'assurer un passage sûr vers des pays comme le Canada afin de pouvoir poursuivre leur voyage.

M. Yvan Baker: Je vais continuer dans cette veine pour en savoir davantage sur les épreuves que les familles auraient à traverser. Vous avez brièvement parlé des pays où ils pourraient se rendre. Qu'en est-il des talibans en Afghanistan? Y a-t-il des exigences de sortie? Comment cela fonctionne-t-il? J'aimerais savoir comment fonctionne cet aspect. Quelles étapes les gens franchissent-ils pour quitter l'Afghanistan?

Nous avons parlé du voyage, mais il y a aussi la situation à la frontière. Les talibans surveillent-ils les frontières? En quoi consiste ce processus?

Le président: Brièvement, s'il vous plaît. Vous avez 20 secondes.

Mme Katherine Moloney: Il y a des risques tant pour se rendre à la frontière que rendu à la frontière. Il s'agit d'un périple éprouvant pour les gens, car ils savent qu'ils sont sur une liste de cibles, qu'ils sont traqués et qu'ils pourraient être tués si l'on découvre leur identité. C'est un voyage extrêmement difficile, mais que beaucoup de familles choisissent néanmoins de faire, dans l'espoir d'être réinstallées.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Baker.

Nous passons à M. Brunelle-Duceppe pour deux minutes et demie.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Ce qui vient de se dire est intéressant. Vous êtes plusieurs à l'avoir mentionné, quand ces gens traversent la frontière pour se réfugier, leur cauchemar n'est pas fini. Chaque pays voisin a ses règles. D'après ce que je comprends, ils font alors appel à des organisations ou aux autorités locales.

Leur sécurité ne serait-elle pas mieux assurée si le Canada avait des représentants sur place? Madame Moloney, je pense que vous pourriez répondre à cette question.

[Traduction]

M. Djawid Taheri: Oui.

Mme Katherine Moloney: Je suis désolée, je pense que mon collègue veut répondre.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Oui, allez-y, monsieur Taheri. Vous semblez vouloir répondre à cette question.

[Traduction]

M. Djawid Taheri: Merci.

Oui, sans aucun doute. Le problème avec les pays tiers, c'est que les gens se feront expulser après un certain temps. Ils ne pourront pas prolonger leur séjour dans ce pays. Pendant qu'ils attendent, ils seront renvoyés et remis aux talibans.

En fait, je me souviens du cas d'une personne, une mère célibataire avec deux enfants, qui a fui en Iran. Elle a été expulsée d'Iran; heureusement, elle a pu offrir un pot-de-vin à certaines personnes à la frontière pour éviter d'être remise aux talibans. Elle a tout de même réussi à entrer au pays, puis à retourner en Iran, d'une façon ou d'une autre, puis à se rendre jusqu'au Pakistan, d'où elle a pu sortir.

C'est un périple ardu, comme cela a été indiqué. C'est un voyage très dangereux qui comporte une multitude de risques. S'il était possible d'aider les gens pendant qu'ils sont en Afghanistan et mettre en place un mécanisme quelconque pour sortir, en utilisant des visas de séjour temporaire, etc., ce serait extraordinaire. Cela permettrait de gagner beaucoup de temps et de sauver bon nombre de vies, c'est certain.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Cela prendrait du personnel du Canada sur place dans ces pays tiers. C'est ce qu'on demande, c'est ce que vous voudriez qu'on retrouve dans les recommandations du rapport. Ai-je bien compris?

[Traduction]

M. Djawid Taheri: Oui.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Brunelle-Duceppe. Je vous suis reconnaissant de cet échange.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à Mme Kwan, pour deux minutes et demie, s'il vous plaît.

Mme Jenny Kwan: J'ai deux questions rapides.

Premièrement, lorsque vous parlez du visa de résidence temporaire, parlez-vous d'un permis de résidence temporaire, que le ministre peut autoriser et délivrer à des familles qui sont particulièrement en danger? Si le ministre le faisait, ces personnes auraient un document de voyage pour essayer de trouver refuge.

Je veux simplement que cela soit clarifié. Ensuite, j'aurai une autre petite question.

Je donne d'abord la parole à Mme Moloney, puis à M. Taheri.

● (1930)

Mme Katherine Moloney: Tout à fait.

J'ai demandé des interventions ministérielles et j'attends une réponse.

Mme Jenny Kwan: Il y a combien de temps?

Mme Katherine Moloney: Pour ces deux familles, en fait...

Je pense qu'il faut élargir le champ d'application de cette mesure au lieu d'exiger l'autorisation du ministre dans tous ces cas. Il faut une approche simplifiée.

Mme Jenny Kwan: Permettez-moi d'intervenir très rapidement.

Lors de crises humanitaires précédentes... Dans les faits, le ministre a le pouvoir d'autoriser le recours élargi à des permis de séjour temporaire afin que tous les ressortissants d'un pays donné puissent y accéder. Ce n'est pas un processus au cas par cas.

Ce que vous souhaitez, c'est que le gouvernement et le ministre étendent la délivrance de permis de séjour temporaire pour les Afghans qui doivent trouver refuge. Est-ce bien cela?

Mme Katherine Moloney: Absolument.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Monsieur Taheri, pouvez-vous répondre très rapidement? Je pense que mon temps est presque écoulé.

M. Djawid Taheri: C'est tout à fait le cas.

Le ministre a le pouvoir d'autoriser la délivrance de permis de résidence temporaire pour une population précise, aux fins de réinstallation d'urgence ou en cas de crise comme celle-ci. Le VRT ou le PST — le visa de résident temporaire ou le permis de séjour, peu importe — aideraient les Afghans à venir au Canada, puis ils pourraient suivre le reste du processus pendant leur séjour ici.

Mme Jenny Kwan: Le problème avec le VRT, c'est la lourdeur du processus. Même dans le cas de la situation en Ukraine, les gens doivent obtenir les données biométriques et tout le reste, ce qui pose réellement problème. Je pense que le permis de séjour temporaire serait un processus plus rapide.

Actuellement, les gens qui ont fait une demande d'aide pour se mettre en sécurité, comme vos deux familles, madame Moloney... Vous présentez une demande, puis silence radio. C'est ce que je constate actuellement. Les gens n'ont aucune réponse du gouvernement. On ne leur donne pas de numéro de dossier, pas de numéro de dossier G, et les gens se retrouvent bloqués quelque part dans le système.

Est-ce exact?

Mme Katherine Moloney: Tout à fait. C'est une contrainte importante.

Le président: Merci, madame Kwan.

Au nom de tous les membres du Comité, je tiens à remercier tous les témoins de leur présence aujourd'hui et de leur contribution.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes pour nous préparer à accueillir le deuxième groupe de témoins.

• (1930)

(Pause)

• (1935)

Le président: Nous reprenons.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre deuxième groupe de témoins de ce soir. Au nom des membres du Comité, je souhaite la bienvenue à Mme Sally Armstrong, qui est journaliste de profession. Nous accueillons aussi Mme Sima Samar, l'ancienne présidente de la Commission afghane indépendante des droits de la personne. Elle n'est pas encore là. Enfin, nous accueillons Mme Heather Barr, directrice associée de Human Rights Watch.

Au nom du Comité, bienvenue à toutes.

Vous aurez chacune cinq minutes. Veuillez respecter le temps imparti.

Nous allons commencer par Mme Armstrong, pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Mme Sally Armstrong (journaliste, à titre personnel): Merci.

[Français]

Je vous remercie de m'avoir invitée à vous parler ce soir.

[Traduction]

Je crois que je suis parmi les dernières personnes à prendre la parole et j'en suis très heureuse. Habituellement, je n'aime pas être la dernière, mais ces derniers jours, nous avons eu la preuve très claire que les talibans ne sont pas modérés. Ce sont les mêmes misogynes haineux, pour la plupart des voyous analphabètes, que j'ai rencontrés pour la première fois peu de temps après leur arrivée au pouvoir en 1996.

Depuis, je couvre l'Afghanistan et les talibans en tant que journaliste. Je suis donc très heureuse d'avoir l'occasion de m'adresser à votre comité ce soir pour lui présenter, aux fins de ses délibérations, les faits tels que je les connais.

J'ai trois choses à dire: premièrement, sur les talibans, deuxièmement, sur les Afghans, et troisièmement, sur les Canadiens.

Premièrement, je vais parler des talibans. Ils sont nés d'un système créé par la misère et la pauvreté. Ils ont été éduqués dans des madrasas au Pakistan, où on enseignait la haine et la misogynie. Ils ne pouvaient pas gouverner à l'époque, lorsqu'ils ont pris le pouvoir en 1996, et ils ne peuvent pas gouverner aujourd'hui, mais cette fois-ci, ils se sont présentés comme un groupe « modéré » à un monde auquel l'ancien président des États-Unis, Donald Trump, et sa bande avaient commencé à enseigner à ne pas se préoccuper de l'Afghanistan.

Je peux vous dire qu'à partir de la mi-août, quand ils sont entrés à Kaboul, mes plateformes WhatsApp et Messenger ont été inondées de vidéos bouleversantes d'hommes talibans qui encerclaient et fouettaient de jeunes femmes et passaient le fouet d'un homme à un autre tandis que ces femmes hurlaient de douleur et demandaient grâce. Tandis que chaque village tombait, les talibans exigeaient une liste des filles de plus de 14 ans et des veuves de moins de 44 ans pour les distribuer à leurs soldats, car ils prétendent que Dieu accorde quatre femmes à chacun d'entre eux.

Ce sont les scélérats avec lesquels l'ancien président américain Donald Trump a négocié. En faisant fi du gouvernement afghan — qui avait certes ses propres problèmes — et en élevant ces voyous au rang de conquérants, il a provoqué un délire de demandes, comme celle de libérer des meurtriers endurcis dans la communauté. En outre, les talibans ne cessaient de répéter qu'ils avaient modéré leurs opinions, mais lorsqu'on leur demandait leur point de vue au sujet de la charia maintenant, ils ne répondaient pas à la question.

Les experts estiment que les talibans ont une interprétation rigide de la charia. Ce n'est pas le cas. Rien dans le Coran ne peut justifier ce que font les talibans. À l'époque et aujourd'hui, ils ont exploité leur propre religion à des fins d'opportunisme politique. Ils s'en sont tirés impunément à l'époque, et c'est la même chose aujourd'hui. Que font-ils? Ils battent des filles pour montrer qu'ils servent Dieu. La seule différence aujourd'hui, c'est qu'ils ont été rejoints par des djihadistes mécontents de partout dans le monde, qui se fichent éperdument des conventions de Genève ou des codes de conduite militaires.

Parlons maintenant des Afghans. Imaginez qu'on dise que les Afghans n'ont pas su se défendre. Les scientifiques ont su développer un vaccin pour sauver toutes les personnes du monde entier en un an, mais en 20 ans, les politiciens, les leurs et ceux des pays qui ont été présents là-bas, supposément pour aider, n'ont pas réussi à trouver le chemin de la paix en Afghanistan. Comment peut-on rejeter la faute sur ces innocents, qui ont été vendus par leurs seigneurs de guerre, leurs chefs tribaux, leur propre gouvernement et, je dois dire honnêtement, par tout le monde?

Parlons maintenant des Canadiens — le Grand Nord. Comme vous le savez, certaines personnes disent que les 20 années que nous avons passées en Afghanistan ont été un échec. Eh bien, je peux vous dire quelque chose à propos de ces 20 ans. Je peux vous dire que, grâce à l'argent des contribuables canadiens, l'espérance de vie en Afghanistan est passée de 47 ans à 63 ans. Ce n'est pas un échec, mais un miracle.

• (1940)

Lorsque les Afghans étaient en difficulté et que nous sommes tous partis et leur avons dit qu'ils devaient se débrouiller seuls, le Canada a affirmé qu'il allait faire venir rapidement les Afghans vulnérables et qu'il allait en accueillir 40 000. Cela ne s'est pas produit. Cela ne s'est pas produit parce qu'IRCC a fait preuve d'incompétence ou a choisi de ne pas faire son travail. On a trouvé toutes sortes d'excuses. Un employé m'a dit « eh bien, vous savez, nos tâches ne sont pas informatisées. » En 2022? C'est honteux. Certains employés ont dit être surchargés de travail ou débordés. Ce ne sont pas des excuses valables.

Le président: Madame Armstrong, votre temps est écoulé.

Mme Sally Armstrong: D'accord.

Le président: Nous reviendrons à vous plus tard.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à l'ancienne présidente de la Commission afghane indépendante des droits de la personne, Mme Sima Samar.

Madame Samar, vous disposez d'exactly cinq minutes pour votre exposé. Allez-y.

• (1945)

Mme Sima Samar (ancienne présidente, Afghanistan Independent Human Rights Commission, à titre personnel): Mesdames et messieurs, je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Je m'appelle Sima Samar et je suis médecin de formation, mais j'ai passé toute ma vie à défendre les droits de la personne et à me battre pour l'égalité des femmes dans mon pays. Entre autres responsabilités, j'ai été la première ministre des Affaires féminines après la chute des talibans, en 2001, et j'ai présidé la Commission afghane indépendante des droits de la personne pendant 17 ans.

L'Afghanistan est en guerre depuis 44 ans. Tout a commencé par un coup d'État par les Afghans pro-URSS et l'invasion militaire par l'URSS qui a suivi en 1979, et la guerre se poursuit aujourd'hui avec la prise de contrôle de l'Afghanistan par les membres de l'armée talibane pour la deuxième fois. Malheureusement, les pays occidentaux et arabes ont choisi le groupe le plus conservateur d'Afghans pour les former, les équiper et les rallier à la cause de la lutte contre le communisme.

Les principales victimes de la guerre sont les femmes. Puisqu'elles ne portaient pas de fusil et n'étaient pas des éléments actifs de cette guerre, elles n'étaient pas perçues comme devant être incluses dans la prise de décisions, et leurs droits et leurs libertés ont été restreints. Nous avons été témoins de l'assassinat de nos proches, de la destruction de nos biens et de notre tissu social, de déplacements forcés et de la dégradation de notre position dans la société au cours des dernières années de conflits. Par contre, nous défendons toujours nos droits et nos libertés et nous luttons pour la protection de notre dignité humaine dans ces circonstances très difficiles.

Vous avez tous regardé, dans les médias conventionnels et les médias sociaux, les scènes effrayantes en Afghanistan après que les talibans ont pris le pouvoir, mais la situation est tellement pire que ce que vous voyez. La plupart du temps, je ne peux trouver les mots pour décrire ce que vit la population. Imaginez tout le désespoir qui vous pousse à vendre vos enfants ou vos organes pour nourrir le reste de votre famille.

L'Afghanistan est un échec collectif du gouvernement afghan, du peuple afghan et de la communauté internationale. C'est un échec en matière de reddition de comptes, de primauté du droit, de justice et d'engagement à l'égard des droits de la personne.

Vingt ans de mobilisation de la communauté internationale ont permis d'améliorer les droits de la personne et les droits des femmes ainsi que d'exercer les droits politiques et démocratiques fondamentaux en Afghanistan. Cependant, les progrès en matière de droits des femmes et de droits de la personne ont été sacrifiés au profit d'un avantage politique en Afghanistan et à l'étranger.

L'histoire nous a démontré que, lorsque l'on veut détruire une nation, il suffit de prendre trois mesures.

D'abord, vous prenez la moitié de la population, vous la placez en état d'infériorité et vous en faites une seconde classe de citoyens. Ainsi, vous engagez la mentalité de la supériorité masculine, selon laquelle les femmes sont inférieures dans la famille, laquelle se transmet ensuite à l'ensemble de la société, y compris l'échelon du leadership politique.

Ensuite, vous détruisez le modèle d'éducation au pays. Les personnes qui veulent contrôler une population peuvent, bien sûr, facilement contrôler une population non éduquée.

La troisième mesure visant à détruire une nation consiste à dévaloriser les droits de la personne et les principes humains, l'égalité et la primauté du droit. Lorsque les droits de la personne et la primauté du droit ne sont pas respectés, les violations des droits de la personne deviennent une pratique quotidienne.

Au cours de ce violent conflit, les gens de mon pays sont pris en tenaille entre l'extrême gauche, soit les pro-URSS, et l'extrême droite, les talibans. À l'heure actuelle, les personnes qui sont au pouvoir font pratiquement fi des obligations du gouvernement de l'Afghanistan à l'égard des conventions relatives aux droits de la personne ratifiées par l'État.

La crise humanitaire afghane est très grave. De nombreuses personnes ont été déplacées. Les gens n'arrivent pas à trouver de la nourriture ou un refuge. La plupart d'entre eux n'ont pas de revenu et n'ont pas accès à des possibilités d'emploi. La crise humanitaire a empiré avec la crise de la gouvernance et la crise économique, qui s'ajoutent aux sécheresses et à la pandémie de COVID, qui avaient déjà eu des effets terribles sur la population.

Voici mes recommandations.

Premièrement, le programme d'aide humanitaire est une solution temporaire qui contribue à sauver la vie des personnes, mais on rapporte une distribution inégale de l'aide. Certains districts d'Hazara en reçoivent très peu, parce que les ONG dirigées par des Hazaras n'ont pas été incluses dans le processus de distribution. Il n'y a eu aucune transparence et distribution équitable des secours à ceux qui en ont besoin. Il ne faut aucunement tolérer la corruption ou la discrimination.

Deuxièmement, les femmes devraient participer à tous les échelons du programme d'aide, de la planification, à la distribution et à la réception de l'aide, et cette aide doit parvenir aux personnes handicapées et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays.

• (1950)

Troisièmement, les valeurs et les principes inhérents aux droits de la personne ne doivent en aucun cas être négociés. Le respect de la culture, de la religion et même de la souveraineté du pays ne devrait pas servir de prétexte.

Quatrièmement, la reddition de comptes et la justice devraient figurer au programme des talibans. L'une des raisons de notre échec collectif est le fait que nous n'accordons pas suffisamment d'attention à la question de la reddition de comptes et de la justice en ce qui concerne les crimes internationaux, ce qui fait la promotion d'une culture axée sur l'impunité...

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Samar. Votre temps est écoulé. Nous reviendrons à vous plus tard.

Mme Sima Samar: Merci.

Le président: La parole est maintenant à Mme Barr pour cinq minutes. Allez-y.

Merci.

Mme Heather Barr (directrice associée des droits de la femme, Human Rights Watch): Merci.

Je vous remercie de tenir ces audiences et de m'avoir invitée. Si j'ai l'air un peu endormie, c'est parce qu'il est 4 h 30 du matin au Pakistan, où je me trouve, mais je ne pouvais pas passer à côté de l'occasion de m'entretenir avec vous.

La situation des droits de la personne en Afghanistan, comme Mme Samar l'a dit, se détériore. Elle est en train de passer d'extrêmement mauvaise à encore pire, et nous en voyons de nouveaux signes tous les jours, notamment des exécutions extrajudiciaires et des enlèvements, de la censure et de l'intimidation visant les médias ainsi que des violations des droits des femmes.

Comme vous le savez, mercredi, les talibans ont prolongé l'interdiction de l'éducation secondaire aux filles. Vendredi, ils ont commencé à empêcher les femmes de quitter le pays si elles ne sont pas accompagnées d'un homme de la famille. Dimanche, ils ont imposé la ségrégation dans les parcs et bloqué l'accès aux médias étrangers. Les talibans violent systématiquement les droits des femmes de travailler, d'étudier, de manifester, de s'exprimer, de voyager, d'avoir accès à des soins de santé, de vivre dans un milieu sans violence et d'avoir une voix politique. Il n'y a aucune raison de croire qu'ils n'appliqueront pas d'autres mesures de répression.

J'aimerais parler de ce que le Canada, en tant que pays s'étant doté d'une politique étrangère féministe, devrait faire face à cette crise. Comme vous le savez, le Canada fait partie des quatre pays qui ont envoyé des soldats en Afghanistan au cours des 20 dernières années et qui ont aussi une politique étrangère féministe. Les autres pays sont la France, l'Allemagne et la Suède. Ces quatre pays ont une responsabilité particulière à l'égard des femmes et des filles afghanes.

La crise qui fait rage en Afghanistan à l'heure actuelle est la plus grave crise des droits des femmes dans le monde. C'est la pire crise des droits des femmes que le monde ait connu depuis 1996, lorsque les talibans ont pris le pouvoir la dernière fois. Si une politique étrangère féministe ne signifie pas qu'il faut soutenir les femmes af-

ghanes en ce moment, durant cette crise, il faut alors se demander ce que signifie une politique étrangère féministe et risquer d'obtenir comme réponse « pas grand-chose ».

Au cours des sept derniers mois et demi, le leadership, la coordination et la volonté politiques à l'échelle internationale ont fait défaut en ce qui a trait à la défense des droits des femmes en Afghanistan. Ce qu'ont fait les talibans au cours de la dernière semaine devrait contribuer à susciter une plus grande coordination et volonté politiques, mais de nombreux regards se sont tournés vers les États-Unis pour assurer le leadership. Il est clair maintenant que le leadership ne viendra pas de ce pays. Le temps est venu pour les pays qui se sont engagés à mettre en œuvre une politique étrangère féministe, notamment le Canada, de combler ce vide.

Il n'y a pas de solutions faciles, mais il existe des mesures que le Canada peut et devrait prendre.

Premièrement, j'ai écouté les témoins précédents parler de la réinstallation des Afghans. Il est tout à fait clair que le Canada devrait aider rapidement les Afghans qui ne peuvent pas vivre en sécurité en Afghanistan à se réinstaller, et il devrait exhorter d'autres pays à faire de même. Les personnes qui courent un risque accru sont notamment les défenseurs des droits de la personne — y compris les défenseurs des droits des femmes —, les femmes qui occupaient des postes très en vue et non traditionnels, les membres de la communauté LGBT et les journalistes.

Ici, au Pakistan, j'entends tous les jours des Afghans dire qu'ils essaient de se mettre en sécurité. Certains d'entre eux se trouvent encore en Afghanistan, d'autres sont coincés ici, au Pakistan, et un bon nombre d'entre eux semblent avoir des idées suicidaires. Certains d'entre eux attendent toujours et encore d'être acceptés au Canada. Le Canada a le pouvoir de les aider à fuir cette crise et à rebâtir leur vie.

J'aimerais également parler des façons de rendre la vie supportable en Afghanistan. La communauté internationale doit mettre en œuvre un ensemble de mesures coordonnées, et le Canada devrait jouer un rôle de chef de file à cet égard. Quatre mesures peuvent être prises.

La première consiste à mettre un terme à la légitimité des talibans, à mettre fin à l'exemption à l'interdiction de voyager qui s'applique aux dirigeants, à cesser de tenir des rencontres avec eux à l'extérieur de l'Afghanistan, à mettre un terme aux rencontres de haut niveau, à cesser les séances de photos avec eux et à envoyer seulement des délégations pour les rencontrer dont au moins la moitié des membres sont des femmes, notamment des femmes afghanes.

La deuxième consiste à faire tout ce qui est possible pour protéger les défenseurs des droits de la personne, y compris les femmes, les filles et les hommes qui manifestent contre l'interdiction de l'éducation secondaire. Vous devez vous exprimer haut et fort sur-le-champ lorsque des activistes sont victimes de violence, d'enlèvements ou de détentions.

La troisième consiste à prendre des décisions judicieuses en matière de financement. Vous ne devez pas financer la discrimination. Vous devez financer uniquement des programmes — par exemple, des parties du système d'éducation — qui bénéficient aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons de façon égale, et investir dans des programmes d'éducation alternative pour venir en aide aux filles qui n'ont pas accès aux écoles.

La quatrième — la dernière — est de ne pas punir tous les Afghans pour les exactions commises par les talibans. Mme Samar a parlé de la crise humanitaire. Des gens meurent de faim en Afghanistan à cause de décisions prises par la Maison-Blanche et d'autres capitales étrangères. Les donateurs doivent faire tout en leur pouvoir pour répondre aux besoins humanitaires et débloquer l'économie afghane afin qu'elle puisse fonctionner, tout en maintenant la pression sur les talibans relativement aux droits de la personne.

• (1955)

La tragédie qui touche les femmes et les filles afghanes actuellement comporte des risques pour nous tous. Si les talibans peuvent agir sans grande réaction de la part de la communauté internationale, cela va enhardir les ennemis des droits des femmes partout dans le monde: dans cette région, dans votre région, partout. Une politique étrangère féministe doit être synonyme de solidarité féministe, et en ce moment, les personnes qui ont le plus désespérément besoin de la solidarité du Canada, ce sont les femmes et les filles afghanes.

Merci.

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Barr, de nous parler depuis le Pakistan.

Nous allons maintenant passer aux questions.

La parole est d'abord à M. Ruff pour six minutes. Allez-y.

M. Alex Ruff: Merci, monsieur le président.

Je remercie encore une fois les témoins d'avoir souligné clairement la mesure dans laquelle il est urgent que le Canada agisse et fasse tout en son pouvoir pour aider ces femmes et ces enfants afghans, tous les Afghans dont les besoins sont criants ainsi que les défenseurs des droits de la personne.

Je suis d'accord avec vous, madame Armstrong. En 20 ans, nous avons contribué à améliorer les choses, en ce sens que toute une génération de femmes et de filles a bénéficié de possibilités qu'elles n'avaient jamais eues, et je crois sincèrement qu'un jour certaines d'entre elles aideront l'Afghanistan à entreprendre les prochaines étapes. Voilà une touche d'optimisme, malgré la situation terrible qui règne.

Ma première question s'adresse à vous, madame Barr. Elle porte sur le Pakistan, où vous vous trouvez, et sur l'importance des pressions qui s'exercent. Y a-t-il des pressions qui s'exercent au sein du Pakistan sur le réseau de protection des Afghans qui fuient leur pays? Ils sont renvoyés ou bien... Est-ce que les talibans exercent des pressions, par l'entremise de leurs propres réseaux, pour cibler ces personnes? Les témoins précédents ont parlé de l'existence de ces listes de cibles. Ils s'en prennent à ces défenseurs des droits de la personne, aux minorités ciblées, etc.

Pouvez-vous nous dire dans quelle mesure il est important d'agir rapidement? Qu'en est-il du soutien au sein du Pakistan?

Mme Heather Barr: J'ai sans aucun doute entendu de la part de personnes qui ont fui l'Afghanistan parce qu'elles n'y étaient pas en sécurité qu'elles ne se sentaient pas plus en sécurité au Pakistan. La principale difficulté des Afghans au Pakistan, c'est qu'ils ne peuvent pas y vivre. D'autres témoins ont dit que le visa expire après seulement 60 jours, ce qui signifie qu'on est dans un cycle constant de tentatives de renouvellement du visa. Lorsqu'on n'a pas de visa valide, on ne peut pas louer un endroit où vivre ni obtenir une carte

SIM. Les sans-papiers ne peuvent pas quitter le pays sans permission spéciale.

Les gens sont face à une situation... Ils se sont rendus ici et n'ont aucun moyen de se rendre dans un autre pays. Ils vivent donc dans cette situation de manière permanente. Ils ne peuvent pas envoyer leurs enfants à l'école ni travailler. Je pense que beaucoup d'Afghans retournent en Afghanistan parce qu'ils manquent d'argent et ne peuvent pas se nourrir. Au moins, de retour en Afghanistan, on peut espérer que des membres de leur famille vont les accueillir.

La principal problème, c'est qu'ils ne peuvent pas survivre ici.

M. Alex Ruff: Merci, madame Barr.

Ma prochaine question est pour vous, madame Samar. Vous avez formulé un certain nombre de recommandations, et je vais vous demander comment nous pouvons en mettre certaines en œuvre. L'aide inégale qui est offerte à différentes minorités, aux femmes ainsi que pour l'éducation et le logement me préoccupe. Je suppose que je suis pessimiste, après l'avoir moi-même vécu, à propos de la capacité d'exercer une influence et d'appliquer ces choses. C'est la raison pour laquelle je pense que nous devrions en faire plus pour faire sortir des gens.

Pouvez-vous en dire plus sur la façon dont nous pourrions, selon vous, donner suite à vos deux premières recommandations?

Mme Sima Samar: Premièrement, il est très important de se pencher sur un mécanisme pour surveiller correctement la situation, ce qui peut être fait par l'entremise des Nations unies et d'ONG qui travaillent sur le terrain, dans les collectivités locales.

Deuxièmement, nous sommes conscients de la gravité de la crise humanitaire qui sévit, mais nous devrions maintenant tenter de faire participer... Il faudrait que ce soit une condition présentée aux talibans, à savoir que la communauté internationale ne donnera pas d'aide humanitaire aux gens à moins que des femmes prennent des décisions, soient responsables de la livraison et de la réception de l'aide. Ils doivent accepter cette condition et ils l'accepteront, car une forte pression est exercée sur eux. Je pense que c'est très important.

Troisièmement, et j'insiste là-dessus, la communauté internationale doit vraiment se montrer ferme en ce qui a trait aux droits de la personne. Comme Mme Barr et ma collègue l'ont toutes les deux dit, nous avons travaillé fort pour faire observer les principes des droits de la personne en Afghanistan, et tout est parti en fumée. Si les talibans veulent être reconnus par la communauté internationale, ils ont des obligations et doivent accepter les droits de la personne. Il ne devrait pas y avoir de négociation sur les droits de la personne avec les talibans. Il faut que ce soit clair.

Quatrièmement, et j'insiste encore là-dessus, ils doivent rendre des comptes devant la justice pour les crimes qu'ils ont commis, y compris les exécutions arbitraires, la torture ininterrompue, les arrestations arbitraires et la violation de droits de la personne. Le seul pays au monde qui interdit l'éducation des femmes et des filles est l'Afghanistan. Est-ce acceptable? Si cela ne compte pas comme des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité...

• (2000)

M. Alex Ruff: Je suppose que je suis encore presque cynique à propos des talibans, de ce qui les préoccupe. Je pense que notre défi consiste à intervenir et à en faire plus pour faire sortir ces personnes du pays.

Madame Armstrong, il ne reste environ que 30 secondes. Pouvez-vous parler un peu plus de ce que vous avez dit dès le début, du fait que les talibans n'ont pas changé et qu'ils feront comme avant, et dire à quel point la situation est terrible et dangereuse?

Le président: Votre temps est presque écoulé.

Pouvez-vous être brève, s'il vous plaît?

Mme Sally Armstrong: Je vais faire un commentaire.

Les gens d'IRCC doivent être à la hauteur. Ils doivent faire le travail qu'ils sont censés faire. Dans ce pays, ces excuses ne suffisent tout simplement pas. Des personnes vulnérables ne sortent pas du pays parce que nos responsables ne font pas leur travail.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Ruff.

Nous allons passer à M. El-Khoury pour six minutes. Je vous en prie.

[Français]

M. Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie également les témoins.

Nous avons récemment appris que le régime taliban interdira aux jeunes filles de fréquenter l'école et que certains parents vendent leur fille mineure. Selon moi, cela constitue pratiquement un crime contre l'humanité. Nous savons très bien que les droits des femmes ne sont pas respectés.

[Traduction]

Avant de passer à autre chose et de poser ma question, avec tout le respect que je dois à Mme Armstrong, lorsque vous terminez vos observations en disant qu'IRCC est incompétent ou choisit de ne pas agir, je réfute catégoriquement cette affirmation. Je vous assure que les gens d'IRCC sont très compétents, et ils veulent résolument agir, mais permettez-moi de vous présenter certains des problèmes.

Tout d'abord, lorsqu'on fait une comparaison avec la Syrie ou l'Ukraine, on constate que la situation n'est pas la même. Les démarches pour sortir de l'Afghanistan sont horribles. En Syrie, on a bénéficié d'une reconnaissance du commissaire aux réfugiés des Nations unies. Vous savez très bien qu'en Afghanistan, plus de 2,6 millions de personnes ont été déplacées.

[Français]

Le Canada a accueilli la plus grande part des réfugiés et s'est engagé à réinstaller ces personnes. Depuis plus de trois ans, le Canada est un leader mondial dans ce domaine. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration doit tenir compte du fait que la sécurité des Canadiens est une priorité.

Si nous accélérons le processus et que nous laissons n'importe qui entrer au Canada, pouvez-vous nous garantir qu'aucun taliban ou de personnes de l'État islamique n'entrera sur le territoire canadien? Cela poserait problème sur le plan de la sécurité. Cette responsabilité repose sur les épaules du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et de tous les paliers de gouvernement au Canada.

Madame Armstrong, voici les questions que j'aimerais vous poser.

Que peut faire la communauté internationale pour aider ces femmes et ces filles et pour réduire le nombre de personnes déplacées et de réfugiés?

Pouvez-vous nommer un pays du monde qui a en fait plus que le Canada pour les Afghans?

• (2005)

[Traduction]

Mme Sally Armstrong: Votre question est-elle pour moi?

J'abonde dans le même sens. C'est dans nos cordes. Le Canada est formidable à cet égard. Nous l'avons prouvé à maintes reprises. Des collectivités d'un bout à l'autre du pays et des centres spirituels peuvent le faire.

Je peux vous dire, monsieur, que j'essaie de faire sortir des Afghans de l'Afghanistan depuis le mois d'août. Je peux vous présenter autant de documents que vous le voulez pour montrer qu'IRCC ne répond pas aux demandes, pose une question et ne répond plus ensuite ou n'envoie pas les lettres nécessaires. Les gens d'IRCC ne font tout simplement pas le travail qu'ils sont censés faire. Vous semblez fâché parce que j'attire l'attention là-dessus. Eh bien, je peux imaginer à quel point les gens dont la vie est en danger sont fâchés lorsqu'ils reçoivent ces formulaires insensés ou aucune réponse. Je ne comprends pas ce qui explique cette situation. J'ai eu des réunions avec des gens qui affirment être débordés, avoir trop de travail. Il faut alors embaucher plus de monde.

Je ressens votre colère par rapport à ce que j'ai dit, mais je le maintiens. Les Canadiens sont bons à cet égard. J'ose dire que nous sommes les meilleurs au monde pour faire venir les gens, les réinstaller, les laisser recommencer leur vie, mais nous ne pouvons pas le faire tant qu'ils ne sont pas ici.

Je pense qu'IRCC a besoin d'énormément d'attention et d'efforts de la part du gouvernement, même s'il faut de l'argent, pour qu'on puisse faire le travail auquel les Canadiens s'attendent.

M. Fayçal El-Khoury: Je ne suis pas du tout fâché, mais je vous donne des faits et des raisons en ce qui a trait à la responsabilité de notre gouvernement. Je vous demanderais de me donner le nom d'un seul pays au monde qui en fait plus que le Canada. Je vous ai donné un chiffre au sujet des 2,6 millions d'Afghans déplacés et de ce que le Canada a fait.

Quoi qu'il en soit, madame, ma deuxième question est également pour vous.

[Français]

Quelles pourraient être, pour l'Afghanistan et cette région, les conséquences potentielles de l'interdiction pour les femmes de participer de manière significative à la vie politique, économique et sociale?

Comment voyez-vous le rôle de la communauté internationale et pouvez-vous nier le rôle du Canada comme leader à cet égard?

[Traduction]

Mme Sally Armstrong: Encore une fois, comme Mme Barr l'a dit, c'est ce que nous faisons. Nous avons dit que c'est nous qui pouvons soutenir les femmes pour qu'elles occupent des postes qui leur permettent de participer à la vie du pays. Il faut trouver des moyens.

Vous savez, monsieur, que j'aimerais pouvoir vous dire que vous devez faire ceci et cela pour résoudre tout le problème. Je pense que nous devrions regrouper des gens qui savent quoi faire et qui ont de nouvelles idées, comme les scientifiques qui ont mis au point un vaccin en l'espace d'un an. Rassemblez des gens. De toute évidence, ce que nous faisons ne fonctionne pas.

Nous avons maintenant beaucoup de preuves partout dans le monde. L'Ukraine est un exemple parfait. Nous avons besoin de personnes qui connaissent, comme vous, les politiques et, comme Mme Samar, la situation sur le terrain, et comme Mme Barr...

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur El-Khoury, votre temps est écoulé.

Nous allons passer à M. Brunelle-Duceppe pour six minutes, s'il vous plaît. Allez-y.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins qui comparaissent dans le cadre de cette étude, qui est très importante.

Je ne crois pas que les témoins soient ici pour se faire rabrouer ou se faire invectiver. Je pense que tout le monde est ici pour contribuer à cette étude, dont le but est de se pencher sur la crise humanitaire actuelle et sur ce qu'on peut faire présentement et à court terme. C'est plus important que n'importe quelle petite guerre partisane.

Madame Armstrong, vous avez été interpellée par mon collègue M. El-Khoury. J'aimerais savoir quelle priorité devrait selon vous se retrouver dans les recommandations de ce rapport. Ce rapport est important, car il permettra de déterminer ce qui devra être fait et ce qui doit être fait maintenant pour la population de l'Afghanistan et comment le Canada peut lui venir en aide.

Quelle est cette priorité à votre avis?

Je vais ensuite poser la même question à Mmes Samar et Barr.

• (2010)

Mme Sally Armstrong: La question s'adresse-t-elle à Mme Samar?

M. Alexis Brunelle-Duceppe: La question s'adresse à vous d'abord.

Selon vous, quelle est la priorité qui devrait se retrouver parmi les recommandations de notre rapport?

[Traduction]

Mme Sally Armstrong: Je souscris entièrement aux recommandations.

Le président: Mme Samar, allez-y, s'il vous plaît.

Mme Sima Samar: Je pense...

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Y a-t-il un problème du côté de l'interprétation, monsieur le président?

Si oui, je ne voudrais pas que ce soit retranché de mon temps de parole.

[Traduction]

Le président: Ne vous en faites pas. C'est ce que je vais faire.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Madame Samar, selon vous, quelle priorité devrait se retrouver parmi les recommandations du rapport que ce comité rédigera pour le gouvernement canadien?

[Traduction]

Mme Sima Samar: Premièrement, il faut soutenir les programmes éducatifs à tous les niveaux, les niveaux politiques et de financement, en mettant plus particulièrement l'accent sur les femmes et les filles, car je crois que l'éducation est le meilleur outil pour lutter contre l'ignorance.

Deuxièmement, il faut soutenir l'accès aux services de santé, y compris la santé génésique et l'accès à la contraception, car nous avons vraiment besoin de réduire le nombre d'enfants pour affaiblir les groupes terroristes.

Troisièmement, nous avons tous besoin d'une évaluation honnête et approfondie de ce qui a été mal fait et de ce qui n'a pas fonctionné afin d'établir une stratégie à long terme mieux coordonnée pour un pays comme l'Afghanistan.

Quatrièmement, je répète que les problèmes en Afghanistan ne resteront pas à l'intérieur des frontières du pays. Ils se répercuteront partout.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup, madame Samar.

Madame Barr, j'aimerais savoir quelle est la priorité, selon vous, mais, avant toute chose, j'aimerais connaître votre opinion, puisque vous faites partie d'une organisation non gouvernementale qui travaille sur le terrain.

Les représentants de certaines ONG ont témoigné devant le Comité; ils ont dit que c'était très difficile pour eux de faire leur travail sur le terrain. En effet, puisque les talibans sont considérés comme une organisation terroriste, les ONG ont peur d'être poursuivies pour une infraction au Code pénal du Canada.

Est-ce un problème vécu par les ONG avec lesquelles vous travaillez sur le terrain? Comment pourrions-nous y remédier?

[Traduction]

Mme Heather Barr: Je vais d'abord parler de ma priorité. J'aimerais vraiment que le Canada tende la main à la France, à l'Allemagne et à la Suède dans le cadre d'une collaboration pour intervenir et orienter la politique étrangère féministe vers une politique mondiale sur l'Afghanistan.

Il convient de mentionner à quel point les pays s'entendent sur le fait que ce que les talibans font aux droits des femmes et à d'autres droits de la personne est inacceptable. L'Organisation de la Coopération islamique, la Turquie et le Qatar ont condamné l'interdiction de fréquenter l'école. Tout le monde est d'accord. Ce qui manque, c'est du leadership, et c'est ce que je veux de la part de ces quatre pays.

À propos de votre question sur les activités menées sur le terrain, nous n'avons personne sur place. Il est très difficile pour nous de déterminer si nous pouvons nous y rendre ou non, car ce n'est pas nous qui serions en danger, mais les personnes à qui nous parlerions. Supposons que nous nous rendons sur place pour interroger des gens et faire de la recherche. Ce que nous craignons beaucoup, c'est que les talibans usent alors de représailles contre les personnes à qui nous avons parlé, et nous ne serons aucunement en mesure de les protéger. C'est une des contraintes auxquelles nous faisons face, qui surpasse le fait qu'il s'agit d'un groupe terroriste.

C'est une chose très difficile à trancher. Pour l'instant, nous avons pu faire de la recherche à distance grâce à des moyens qui comportent quand même beaucoup de défis en matière de sécurité. Nous constatons que les gens sont très préoccupés par la surveillance des téléphones, des réseaux sociaux et ainsi de suite. On a certainement l'impression qu'un étou se resserre d'une manière très menaçante.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup, madame Barr.

Les représentants des ONG qui ont témoigné devant le Comité nous ont dit que, puisque les talibans sont reconnus, au Canada, comme étant un groupe terroriste, elles pourraient être poursuivies en vertu du Code pénal du Canada si elles font affaire avec eux.

Êtes-vous au courant de ce problème?

• (2015)

[Traduction]

Mme Heather Barr: Nous n'avons pas ce problème, car nous n'offrons pas d'aide, mais je pense que c'est un grave problème. Le gouvernement du Canada pourrait et devrait s'y attaquer. Il est important que tous les gouvernements et les Nations unies affirment clairement que quiconque offre une aide humanitaire et d'autres formes d'aide importantes ne sera pas visé par des sanctions, car on n'a d'autre choix que de faire affaire avec les talibans pour offrir ce genre d'aide.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie, madame Barr.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Brunelle-Duceppe.

Nous allons maintenant passer à Mme Kwan, pour six minutes, s'il vous plaît.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup aux témoins. Vos exposés étaient tous exceptionnels.

Pour ce qui est d'aider les Afghans à se mettre en sécurité, nous avons entendu le groupe précédent de témoins et d'autres témoins dire qu'un des principaux obstacles est le fait que le gouvernement du Canada exige la détermination du statut de réfugié du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ce qui est impossible à obtenir puisque le Haut-Commissariat n'a pas de bureau là-bas.

Seriez-vous favorable, comme on le demande, à ce que le gouvernement renonce à la détermination du statut de réfugié pour les Afghans?

Je vais commencer par Mme Barr, mais j'aimerais que tous les témoins répondent à la question.

Mme Heather Barr: Tout à fait. J'ai moi-même suivi le processus ici, à Islamabad, en tentant d'aider une famille et d'obtenir de l'aide du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Sur le site Web, il est indiqué qu'on ne peut pas se rendre au bureau du Haut Commissariat sans rendez-vous. Pour obtenir un rendez-vous, il faut composer un numéro. J'ai appelé 29 fois. La plupart du temps, le téléphone sonne et personne ne répond. À trois reprises, quelqu'un a répondu pour ensuite raccrocher.

Je suis une avocate américaine blanche et privilégiée qui travaille pour une ONG, et je me suis donc tourné vers Twitter. Quelqu'un m'a donné le numéro de téléphone d'un ami qui travaille au Haut Commissariat. C'est de cette façon que j'ai réussi à obtenir un rendez-vous, mais ce n'est pas une option pour les Afghans qui viennent ici et qui ne parlent pas nécessairement anglais ou ourdou, et ils ne peuvent pas obtenir de carte SIM sans visa valide. C'est impossible.

Une autre de mes amis a aussi essayé d'aider une famille à communiquer avec le Haut Commissariat pour pouvoir s'enregistrer. Elle a composé le même numéro, et quelqu'un a répondu lors de sa 258^e tentative. C'est un système tout à fait impraticable qui est conçu de manière à empêcher les gens d'en profiter.

Le Canada devrait absolument renoncer à cette exigence.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Madame Samar, je vous pose la même question.

Mme Sima Samar: Je suis parfaitement d'accord avec Mme Barr. Je pense que l'autre solution serait d'avoir plus de personnel du Haut Commissariat dans les pays où il y a beaucoup de réfugiés, si la première solution est impossible. Mais je pense que j'opterais pour la première solution, c'est-à-dire renoncer à cette exigence. Dans les faits, c'est le personnel de la commission des droits de la personne et des défenseurs bien connus des droits de la personne qui sont encore dans le pays et qui prennent beaucoup de risques, malheureusement. Des personnes qui n'étaient pas en danger ont déjà été évacuées.

Il devrait y avoir une sorte de programme très honnête et rigoureux dirigé par le Canada ou d'autres pays qui essaient vraiment d'aider.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Mme Sima Samar: Je pense que les jeunes femmes sont plus menacées — c'est évident — ainsi que les groupes minoritaires, qui éprouvent des difficultés et subissent des attaques tous les jours.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Allez-y, madame Armstrong.

Mme Sally Armstrong: Je pourrais dire la même chose. Vous recevriez des centaines de demandes par jour. Cela remonte à octobre. Les gens demandaient de l'aide en suppliant. Vous travailleriez avec des journalistes qui couvrent les droits de la personne, avec des militaires pour essayer de faire sortir les gens.

Ce n'est tout simplement pas assez. Nous pouvons faire mieux. L'idée de... Faisons-les venir ici, ou acheminons-les même temporairement vers d'autres pays, et nous réglerons les questions biométriques plus tard. C'est une meilleure façon de procéder, mais je maintiens que nous devons nous rendre à IRCC et trouver ce qui ne fonctionne pas. Quelque chose ne fonctionne pas.

J'ai tous leurs documents. J'ai toutes ces lettres. C'est tout simplement inacceptable.

Mme Jenny Kwan: Eh bien, une partie du problème, d'après ce que je comprends, c'est que les gens envoient le numéro spécial ou répondent au courriel du gouvernement, mais à moins de tomber dans une des catégories ciblées par le gouvernement, ils n'obtiennent pas de réponse. Il y a même des défenseurs des droits de la personne et des activistes à qui on ne répond pas.

Nous venons tout juste d'entendre un groupe de témoins parler de deux familles que j'essaie d'aider. J'ai envoyé des lettres à la ministre des Affaires étrangères et au ministre de l'Immigration. On ne m'a pas répondu.

Le problème, c'est donc que le gouvernement ne répond pas à ces personnes. Elles n'obtiennent pas de numéro de dossier. On répond parfois qu'on ne peut pas aider des familles parce qu'elles n'ont pas de numéro de dossier. Eh bien, elles ne peuvent pas en obtenir un parce qu'IRCC ne leur répond pas. Nous sommes dans un énorme cercle vicieux qui ne mène nulle part.

Je pourrais peut-être commencer par vous, madame Armstrong. Est-ce le problème que vous vivez?

● (2020)

Mme Sally Armstrong: Oui, absolument.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Mme Sally Armstrong: Vous savez, je n'aime pas m'en prendre à mes... Je suis très fière de ce pays. Cette situation ne me rend pas fière. Pourquoi ne réglons-nous pas le problème? C'est inacceptable. Nous devons pallier la situation.

Mme Jenny Kwan: Allez-y, madame Barr.

Mme Heather Barr: Je ne connais pas les rouages du système canadien, mais je tiens à dire qu'il y a quelque chose d'extrêmement arbitraire dans le choix des personnes qui ont été évacuées.

Comme l'a dit Mme Samar, de nombreux militants des droits de la personne très en vue sont toujours coincés dans le pays. C'est simplement parce qu'ils ont décidé de ne pas se rendre à l'aéroport à la fin août ou parce qu'ils ont essayé de s'y rendre, mais n'ont pas pu y entrer. Ils se sont dit: « Je vais laisser passer un peu de temps et voir ce qui arrivera. » Ils se sentaient plus en sécurité en se cachant chez eux, mais ils avaient l'intention de partir au bout de quelques semaines.

Nous savons maintenant que, pour bien des gens, c'était leur seule occasion, et ils l'ont ratée...

Mme Jenny Kwan: Madame Barr, je suis désolée, mais je vais devoir vous interrompre. Il ne me reste que 30 secondes. J'aimerais vous poser une question très directe, parce que vous êtes au Pakistan en ce moment.

Le gouvernement dit que les gens devraient se rendre dans un pays tiers, mais les gens ne peuvent pas quitter l'Afghanistan pour le Pakistan. Et si le gouvernement disposait de ressources au Pakistan pour aider les Afghans à se rendre là-bas? Serait-ce une option?

Le président: Brièvement, je vous prie.

Mme Heather Barr: On a certainement besoin de beaucoup plus de soutien ici. Il faudrait en négocier les modalités avec le gouvernement pakistanais, ce qui risque d'être difficile, mais on ne perd rien à essayer.

Le président: Merci, madame Kwan.

Sans plus tarder, nous allons passer à M. Redekopp, puis à Mme Damoff, pour trois minutes chacun. Ce sera ensuite au tour de M. Brunelle-Duceppe, suivi de Mme Kwan, et les deux auront chacun une minute et demie.

Vous avez la parole, monsieur Redekopp.

M. Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Vous savez, même si nous sommes ici au Canada, loin de là-bas, les députés se sentent également interpellés par la situation. Permettez-moi de vous lire un extrait d'une lettre que j'ai reçue: « S'il vous plaît, sauvez ma vie et celle de ma famille. Nous souffrons mentalement et physiquement, et je vis dans un endroit secret où les dangers sont imminents. Il y a maintenant des fouilles systématiques de maisons dans différentes régions de l'Afghanistan, et il est possible que nous soyons capturés et tués par les terroristes talibans à tout moment. J'ai envoyé un courriel au bureau de l'immigration de votre pays. Un seul courriel a été reçu, mais aucun autre message de confirmation n'est venu nous rassurer, moi et ma famille. De grâce, sauvez-moi et ma famille. » Cette lettre m'a été envoyée directement.

Mesdames Armstrong et Barr, vous avez toutes deux donné des exemples similaires. Ce n'est pas une situation inhabituelle, d'après ce que je peux voir.

Madame Armstrong, vous avez déjà déclaré ceci: « Je ne suis pas de ceux qui aiment critiquer leur gouvernement. » D'ailleurs, vous venez de le mentionner. Vous avez ajouté: « Gouverner est, selon moi, un travail difficile parce qu'on essaie toujours de plaire à la plupart des gens, ce qui n'est pas une tâche facile. Toutefois, ce qui s'est passé ici relève d'un manquement au devoir. »

Je me demande si vous pourriez nous en dire un peu plus à ce sujet. Dans quelle mesure la situation dont nous sommes témoins est-elle créée par les talibans, et dans quelle mesure est-elle attribuable à un manquement au devoir? Qu'en pensez-vous?

Mme Sally Armstrong: Les talibans ne vont pas vous aider à résoudre ce problème. On aura beau les former, les instruire, les effrayer à mort ou leur promettre des choses, rien n'y fera. Nous savons comment régler ce problème. Comme nous vous l'avons dit, et dans la lettre même que vous venez de lire, il y a un manque de communication; les gens sont laissés en plan. Certains nous écrivent pour nous dire: « Que me reprochez-vous? Comment se fait-il que vous ne... »

Nous connaissons tous un cas très délicat, et je n'entrerai pas dans les détails, mettant en cause des filles mineures que nous tentions de sortir du pays. Il a fallu trois mois au Canada pour remplir les formalités administratives — juste assez de temps pour que la nouvelle se répande et que ces filles se fassent attraper par les talibans.

Ce n'est pas acceptable pour notre pays. Nous savons comment nous y prendre. Au lieu de simplement blâmer IRCC, nous devons intervenir et régler le problème. C'est inacceptable de la part du Canada.

M. Brad Redekopp: J'ai une autre question à ce sujet.

J'ai entendu diverses personnes dire que si nous faisons venir des gens d'Afghanistan trop rapidement, nous risquons de laisser entrer des terroristes au Canada. C'est ce que les Canadiens craignent. Pouvez-vous nous donner votre avis à ce sujet?

Mme Sally Armstrong: On pourrait en dire autant de tous les programmes de réfugiés que nous avons mis en place. Les terroristes sont occupés à diriger l'Afghanistan; ils ne cherchent pas à venir ici. C'est, à mon avis, une conclusion erronée, mal fondée et tout à fait inappropriée au sujet de personnes vulnérables qui ont besoin de notre aide. Je suis vraiment peinée d'entendre de tels propos, et c'est d'ailleurs quelque chose que j'ai entendu à maintes reprises.

• (2025)

M. Brad Redekopp: Je suis d'accord avec vous, et je suis heureux de vous entendre dire cela. Je partage votre sentiment.

Le président: Merci, monsieur Redekopp. Vous avez terminé juste à temps.

Nous passons maintenant à Mme Damoff, qui dispose de trois minutes.

La parole est à vous.

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins de tous leurs efforts.

Madame Armstrong, Mme Barr a dit que nous devrions réinstaller les personnes qui ne peuvent pas vivre en sécurité en Afghanistan. Or, nous savons que toutes les femmes et les filles ne peuvent pas vivre en sécurité en Afghanistan, et il nous est impossible de réinstaller toutes les femmes et les filles afghanes en ce moment. Vous avez travaillé sur le terrain pendant la répression des droits des femmes, et vous avez vu comment les choses sont revenues à la case départ: les femmes pouvaient aller à l'école et même devenir des députées et, maintenant, nous faisons marche arrière. Cela doit être un coup dur pour vous.

Quelles options précises le Canada a-t-il pour améliorer la vie des femmes et des filles qui ne peuvent pas fuir le pays? Dans l'état actuel des choses, les femmes ne peuvent même pas partir si elles ne sont pas accompagnées d'un homme. Par conséquent, les mesures prises par le ministère de l'Immigration n'y changeraient rien. Comment pouvons-nous soutenir ces femmes et ces filles qui restent en Afghanistan à l'heure actuelle?

Mme Sally Armstrong: Il existe déjà toutes sortes de programmes. L'organisme Canadian Women for Women in Afghanistan a travaillé à la mise en place de cours en ligne. Les projets de ce genre ne manquent pas, et je me souviens que c'est exactement ce que Mme Sima Samar avait fait pour garder ses écoles ouvertes, malgré les menaces de mort qu'elle recevait des talibans lors de leur première prise de pouvoir.

Il y a des choses que nous pouvons faire. Nous pouvons mettre en place un programme en ligne. Les gens ont trouvé des moyens de faire parvenir des fonds aux Afghans. Ce n'est pas suffisant. Il s'agit là d'une solution de fortune. Par ailleurs, nous devons déterminer... On ne peut pas sortir tout le monde du pays, et on ne peut pas rebâtir le pays si on le vide de ses meilleurs éléments. Je songe à votre invitée, Mme Sima Samar. Comment pouvons-nous nous y prendre pour rapatrier ces gens, afin de forcer les talibans... Sans eux, nos efforts resteront vains.

Nous devons aider les habitants à l'intérieur du pays, tout en faisant sortir les plus vulnérables. Je le répète, nous savons comment nous y prendre. Nous pouvons compter sur des gens, dont beaucoup siègent à votre comité, pour travailler ensemble et dire: « Nous

avons besoin d'un meilleur plan. Nous savons comment y arriver. » Si l'organisme Canadian Women for Women in Afghanistan peut continuer à mener ses activités tout au long de cette période éprouvante, alors nous pouvons sûrement trouver d'autres moyens.

Mme Pam Damoff: Ces femmes ont-elles accès à Internet en Afghanistan?

Mme Sally Armstrong: Oui. Beaucoup y ont accès, mais pas toutes.

Mme Pam Damoff: Je vois.

Mme Sally Armstrong: Madame Samar, est-il juste de dire que la plupart ne savent probablement pas lire? En fait, vous savez quoi? J'ai des petits-enfants qui lisent assez mal, mais le fait d'utiliser une tablette les aide certainement à développer leurs habiletés en lecture. Regardez les changements qui se sont opérés dans ce pays. Ces filles vont sur Internet et elles découvrent que les gens d'ailleurs ne vivent pas ainsi. Elles étaient prêtes à apporter les changements dont leur pays avait besoin.

Le président: Merci beaucoup, madame Damoff.

Mme Pam Damoff: Je vous remercie.

Le président: La parole est maintenant à M. Brunelle-Duceppe. Vous avez 90 secondes.

Allez-y.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vais essayer de poser ma question rapidement.

Madame Samar, il y a quelques semaines, je lisais dans un journal qu'une délégation de talibans s'était rendue en Suisse à l'invitation d'une ONG. Les talibans ont appelé la communauté internationale à travailler avec « l'État islamique d'Afghanistan » et surtout à répondre aux besoins d'assistance humanitaire en Afghanistan. Si on prend au pied de la lettre les demandes qui ont été formulées, on en déduit que les talibans veulent faciliter l'aide humanitaire en créant un corridor sécurisé pour les biens et les membres du personnel.

Madame Samar, qu'est-ce que les talibans attendent de nous en faisant une chose comme celle-là?

[Traduction]

Mme Sima Samar: Eh bien, je pense qu'ils veulent sauver la face. Bien entendu, lorsque le pays reçoit de l'aide, les talibans en prennent la responsabilité, en affirmant que c'est grâce à eux et à leur gouvernance, bien que ce ne soit pas le cas.

Le deuxième point que j'aimerais mentionner à nouveau, c'est que nous devons vraiment nous concentrer sur l'éducation. J'insiste sur le fait qu'il y a des ONG qui travaillent sur le terrain. Tout le monde ne se trouve pas à l'extérieur du pays.

Le troisième point que je voudrais signaler, c'est l'absence de réponse de la part des services d'immigration du Canada. Je suis titulaire de l'Ordre du Canada. Ils m'ont dit que j'avais le droit d'avoir un visa d'immigration spécial pour le Canada, mais je n'ai pas eu de réponse de leur part, alors imaginez si...

• (2030)

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, madame Samar.

[Traduction]

Le président: La parole est maintenant à Mme Kwan, qui dispose de 90 secondes.

Nous vous écoutons.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président.

Voici ma question pour la dernière minute et demie qui me reste.

Il est vrai que nous ne pouvons pas faire sortir tout le monde, mais nous pouvons certainement essayer de faire sortir certaines personnes, en particulier celles qui sont tellement ciblées qu'elles figurent sur une liste de personnes à traquer.

Afin d'aider un plus grand nombre de gens à se rendre en lieu sûr, le Canada peut notamment étendre le processus de regroupement familial pour permettre le parrainage des membres de la famille élargie. C'est quelque chose que le gouvernement canadien a fait pour les Ukrainiens, mais il ne l'a pas appliqué à l'Afghanistan.

J'aimerais que les témoins nous disent si, à leur avis, le gouvernement canadien devrait ou non étendre cette mesure spéciale d'immigration aux Afghans.

Mme Sima Samar: Bien sûr. C'est ce que nous réclamons, à mon sens.

Mme Heather Barr: Oui, absolument. Je pense que le contraste entre le traitement réservé aux Ukrainiens et celui réservé aux Afghans a été très pénible et très difficile à expliquer. On ne peut que l'attribuer au racisme et à l'islamophobie.

Mme Sally Armstrong: Je suis d'accord. Pourquoi ne prenons-nous pas une telle mesure? Avec l'Ukraine et l'Afghanistan, c'est l'histoire classique du bien contre le mal, et Dieu sait que le mal ne doit pas gagner.

Le président: Merci beaucoup, madame Kwan. Vos 90 secondes sont écoulées.

Je tiens à remercier Mmes Armstrong, Barr et Samar pour le travail qu'elles accomplissent afin d'améliorer la vie des personnes vulnérables. Au nom des membres du Comité, je vous remercie beaucoup de votre contribution au Comité. Je vous souhaite le meilleur.

Nous allons maintenant suspendre la séance pendant quelques minutes pour nous préparer à accueillir le troisième et dernier groupe de témoins.

● (2030) _____ (Pause) _____

● (2035)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à notre troisième groupe de témoins de ce soir.

Nous recevons M. Wadood Dilsoz, directeur de l'organisme Afghan Community Vancouver. Nous accueillons à nouveau Mme Friba Rezayee, de Women Leaders of Tomorrow. J'espère que votre micro et votre système fonctionneront mieux cette fois-ci. Nous recevons également Wazhma Frogh, de Women & Peace Studies Organization.

Au nom des membres du Comité, je vous souhaite la bienvenue à tous. Vous aurez chacun cinq minutes exactement. Je vous prie donc de respecter le temps imparti.

Nous allons commencer par M. Wadood Dilsoz, qui dispose de cinq minutes.

Nous vous écoutons.

M. Wadood Dilsoz (directeur, Afghan Community Vancouver): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je m'appelle Wadood Dilsoz et je me joins à vous aujourd'hui depuis les terres traditionnelles et non cédées des Musqueam, des Squamish et des Tsleil-Waututh, que l'on appelle Vancouver. Je suis membre de la communauté afghane et j'agis comme bénévole au sein de l' Afghan Canadian Association of B.C. depuis 2005.

Je suis également un activiste communautaire, œuvrant surtout dans le domaine de l'aide à l'établissement des réfugiés et de la défense des intérêts des réfugiés afghans et des membres de notre communauté. Notre groupe s'appelle Afghan Community Vancouver. Nous rassemblons 1 200 familles, et nous avons aussi une page Facebook qui compte plus de 4 600 abonnés.

Depuis que les talibans ont pris le pouvoir en Afghanistan, nous avons reçu des centaines d'appels téléphoniques. J'ai été en communication avec la majorité de ces familles vulnérables, hommes et femmes, qui ont demandé de l'aide auprès de notre communauté et du gouvernement du Canada. Nous avons une liste de ces personnes qui entrent dans les catégories annoncées par le gouvernement, c'est-à-dire des personnes qui sont en danger et qui pourraient être réinstallées au Canada, notamment des femmes activistes, des députés au sein des conseils provinciaux, des journalistes, des procureurs, des juges, des femmes médecins et des infirmières qui travaillent dans des hôpitaux militaires, des entrepreneurs embauchés par les Forces canadiennes, des employés de l'ambassade canadienne, ainsi que des bénévoles et des officiers qui ont été formés par l'armée canadienne et qui ont travaillé avec elle.

La communauté afghane locale est reconnaissante de la solidarité et de l'engagement du gouvernement. Ce que je veux souligner aujourd'hui, c'est la nécessité de faciliter la réinstallation des personnes en danger. Il faut beaucoup de temps pour obtenir, à l'étranger, la désignation du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Les familles qui ont fourni leurs données biométriques au Pakistan attendent la réponse depuis des mois.

À titre d'exemples, prenons le cas de Bizhan Aryan et de Naseer Fayaz, des présentateurs de télévision bien connus qui ont fui au Pakistan et qui ont obtenu leur premier rendez-vous au Haut Commissariat pour le mois de juin de cette année. C'est un très long délai d'attente.

Pendant la crise syrienne, le parrainage des réfugiés à l'intérieur du pays était autorisé. Ce n'est pas le cas pour les Afghans. Bien que, pour les deux crises, la réinstallation de 40 000 réfugiés ait été envisagée, la population de l'Afghanistan est le double de celle de la Syrie, et nous avons une présence militaire en Afghanistan.

Le programme de résidence temporaire et la délivrance de permis de travail et de permis d'études font partie de la réponse à la crise ukrainienne, mais ces options n'ont pas été prises en compte dans la réponse à la crise afghane. La participation canadienne en Afghanistan a été vraiment considérable au cours des 20 dernières années, et notre présence militaire là-bas a permis de créer des liens étroits entre les deux pays.

Les forces de défense et de sécurité de l'Afghanistan ont appuyé la mission canadienne et ont combattu le terrorisme international aux côtés des Canadiens. Or, nous avons abandonné ces soldats et ces officiers, qui sont devenus les victimes d'une mauvaise politique en Afghanistan et qui ont été ciblés et tués quotidiennement au cours des sept derniers mois. Nous ne les plaçons pas dans la catégorie des personnes en danger pouvant se réinstaller au Canada. Voilà qui mérite d'être réexaminé et modifié.

La communauté afghane demande ce qui suit: éliminer les exigences de documentation imposées aux réfugiés, augmenter le nombre de réfugiés qui seront accueillis, faciliter le processus d'acquisition du statut de résident temporaire ou d'obtention de visas de travail et d'études pour les Afghans, permettre le parrainage de réfugiés qui présentent une demande à partir de l'Afghanistan, inclure le personnel militaire dans la catégorie des personnes en danger afin que leurs dossiers soient pris en compte aux fins de réinstallation et soutenir les organisations afghanes locales pour qu'elles deviennent des alliées dans l'établissement et l'intégration des réfugiés.

Enfin, la communauté afghane de Vancouver est prête à collaborer avec IRCC pour aider les nouveaux réfugiés à s'établir et à s'intégrer d'une manière adaptée à leur culture.

Merci beaucoup.

● (2040)

Le président: Merci, monsieur Dilsoz.

Nous passons maintenant à Mme Friba Rezayee, qui dispose de cinq minutes.

À vous la parole.

Mme Friba Rezayee (fondatrice et directrice exécutive, Women Leaders of Tomorrow): Bonjour, monsieur le président.

Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Comité spécial sur l'Afghanistan ce soir.

Je m'appelle Friba Rezayee. Je suis née et j'ai grandi en Afghanistan. J'ai été l'une des premières femmes afghanes à participer aux Jeux olympiques, en 2004 à Athènes, et je suis également la première olympienne afghane à avoir fait de la compétition dans un sport de combat. Je suis maintenant la fondatrice et la directrice générale de Women Leaders of Tomorrow. Nous sommes une société sans but lucratif enregistrée à Vancouver, en Colombie-Britannique. Notre mandat est d'autonomiser les femmes et les filles par le sport et l'éducation.

Après le retour des talibans en août 2021, nous avons reçu d'innombrables messages de femmes et de filles afghanes nous suppliant de leur sauver la vie en les aidant à quitter l'Afghanistan. Parmi elles, il y avait — et il y a toujours — de brillantes athlètes féminines des équipes de volley-ball, de cyclisme et de judo. Nous avons pu contribuer à l'évacuation de 148 étudiantes afghanes vers les États-Unis, avec l'aide d'organisations humanitaires américaines.

Cependant, la réponse du gouvernement canadien a été extrêmement décevante. Les politiques bureaucratiques d'IRCC ont empêché les athlètes féminines afghanes de se réfugier en lieu sûr au Canada.

Le 25 novembre 2021, j'ai écrit une lettre au très honorable premier ministre pour lui expliquer la situation désespérée de nos athlètes féminines et lui décrire les violations des droits de la personne

qui se produisent actuellement en Afghanistan. Toutes les joueuses de l'équipe canadienne de soccer, médaillée d'or à Tokyo en 2020, ont signé ma lettre.

La situation des athlètes féminines est désastreuse en Afghanistan. Les talibans ont menacé les membres de nos équipes de les punir de 110 coups de fouet en public ou de les condamner à mort. Une des membres de notre équipe de volley-ball, Mahjabin Hakimi, a été assassinée dans des circonstances très suspectes lorsque les talibans ont pris la capitale.

Le gouvernement taliban interdit aux femmes de faire du sport, cela étant contraire à leur interprétation stricte de la charia. Ils interdisent toute participation des femmes à des activités sportives en public. Ce décret a été le premier des talibans. Les talibans font du porte-à-porte et recherchent les femmes athlètes et celles qui ont défendu les droits des femmes. Si le Canada ne les évacue pas bientôt, elles mourront.

Le Canada a joué un rôle essentiel en Afghanistan en favorisant l'autonomisation et l'éducation des femmes et des filles. Les Afghans sont anéantis de voir, du jour au lendemain, leurs droits et libertés disparaître. Le gouvernement canadien avait promis d'évacuer les femmes influentes, les femmes défenseuses des droits de la personne et les athlètes féminines. Des milliers de familles afghanes ont été évacuées au Canada, mais seulement 15 athlètes féminines.

Beaucoup de nos athlètes sont aussi des étudiantes qui veulent poursuivre leurs études supérieures au Canada. Ce sont les meilleures et les plus brillantes jeunes Afghanes. Multilingues, instruites et ambitieuses, elles ont surmonté des difficultés culturelles et économiques — c'est surtout le cas des femmes — pour atteindre des objectifs ambitieux. Elles ont risqué la saisie, les attaques physiques et la mort afin de lutter pour l'égalité, le droit à l'éducation et la primauté du droit, que les Canadiens tiennent pour acquis ici. Leur compréhension de la fragilité de la démocratie est viscérale.

Women Leaders of Tomorrow a aidé de nombreuses femmes afghanes à obtenir des bourses complètes dans des universités canadiennes, mais IRCC leur a refusé leur permis d'études et leur visa d'étudiant au motif qu'il est peu probable qu'elles retournent en Afghanistan. Neuf femmes ingénieures terminent leurs études au Kazakhstan. Elles souhaitent obtenir une maîtrise dans une université canadienne afin de se qualifier et de travailler dans leur profession. Leurs visas kazakhs non renouvelables expireront en août de cette année. Que va-t-il leur arriver? Elles ne peuvent pas rentrer chez elles.

Nous demandons au gouvernement canadien d'honorer ses promesses de longue date à l'égard des Afghanes universitaires, athlètes et défenseuses des droits de la personne en les aidant activement à entrer au Canada et en donnant instruction à IRCC de délivrer des permis d'études aux étudiantes réfugiées afghanes dont le financement est entièrement assuré.

● (2045)

L'accord de Doha signé par les États-Unis représente...

Le président: Merci beaucoup, madame Rezayee. Nous allons revenir à vous plus tard.

Mme Friba Rezayee: Merci.

Le président: Nous allons maintenant écouter Mme Wazhma, qui dispose de cinq minutes.

Allez-y.

Mme Wazhma Frogh (fondatrice, Women & Peace Studies Organization – Afghanistan): Je vous remercie.

Je suis honorée de participer à cette audience, et j'ai hâte de vous présenter, depuis l'Afghanistan, mon point de vue sur ce que nous vivons.

Je voudrais commencer par une brève histoire tirée de mon expérience. Je travaille quotidiennement avec un groupe de 200 femmes en Afghanistan. Ce sont des artisanes de la paix et des dirigeantes, des femmes qui n'ont pas été médiatisées. Ce sont les femmes qui ont véritablement arrêté des kamikazes et travaillé avec les mères qui ont arrêté des kamikazes. Ce sont les femmes qui ont véritablement empêché les madrasas d'enseigner le terrorisme par attentat suicide aux enfants, et ce sont les femmes qui sont allées dans les prisons des talibans et ont libéré des prisonniers. Elles sont donc des leaders dans les provinces. Je ne donnerai pas plus de détails que cela, par crainte pour leur sécurité.

L'organisation que je dirige et son partenariat avec le Canada attendent depuis tant d'années — au moins six ou sept ans — en Afghanistan. Il y a une expérience que je voudrais évoquer. Des militaires canadiens voulaient parler à des femmes pour voir comment ils pouvaient commencer à se pencher sur les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité, ce qui fait partie du mandat du Canada, mais aussi de leur engagement auprès des Afghans. J'ai emmené un groupe de 15 femmes de Kandahar en autobus de la ville à l'aéroport pour qu'elles puissent rencontrer les membres de l'armée. Je ne vais pas entrer dans les détails. Imaginez 15 femmes qui ont pris ce risque, car se rendre dans un aéroport militaire, ce n'était pas seulement risquer leur vie; en tant que femmes, le faire était considéré comme de la prostitution et le risque d'être lapidées à mort était bien réel. Mais ces femmes ont pris ce risque, parce qu'elles avaient pour mission de faire participer les femmes au secteur de la sécurité. C'est sur cela que mon organisation se concentrait. Aujourd'hui, ces 15 femmes sont toutes en Afghanistan et vivent dans des conditions très difficiles parce qu'elles doivent se terrer et se déplacer d'une province à l'autre.

Au cours des six dernières années, grâce au Fonds canadien, mon organisation a pu faire entrer environ 10 000 femmes dans la police afghane. Nous avons un engagement officiel avec le Canada et le ministère de l'Intérieur, et nous avons fait entrer des femmes dans les programmes de formation de l'OTAN et dans les forces de police. Le Canada dispose depuis longtemps d'un plan et d'un mandat concernant les femmes, la paix et la sécurité.

Nous pensions que cela allait se poursuivre, mais je ne considère pas ce qui s'est passé le 15 août comme un événement isolé. Cela ne s'est pas produit du jour au lendemain. Je suis en fait surprise lorsque j'entends des fonctionnaires et des parlementaires dire qu'ils ont été pris par surprise. Personne ne nous a écoutées, nous, les femmes. Nous en parlions depuis un moment. Nous avons dit aux décideurs politiques et aux dirigeants mondiaux que les choses allaient très mal en Afghanistan et qu'il fallait écouter les femmes et ne pas conclure d'accords avec un groupe qui excluait le gouvernement afghan.

L'accord de Doha a marqué le début de la capitulation politique de l'Afghanistan. Ce n'était pas le 15 août. C'est l'accord de Doha qui a donné une légitimité à un groupe qui ne comptait même pas le gouvernement afghan parmi ses signataires, et c'est à ce moment-là que les choses ont commencé à se détériorer considérablement dans

les communautés locales. En tant qu'organisation travaillant dans les communautés locales, nous avons commencé à rendre compte de la chute de différents districts et provinces, même juste avant le mois d'août de l'année dernière.

Je tiens à remercier le Canada pour l'annonce concernant les réfugiés afghans. Certains de mes collègues sont arrivés au Canada après avoir passé six ou sept mois en Albanie, ou après avoir été évacués directement de Kaboul. Nous sommes donc reconnaissants de cet important soutien, mais en même temps, je voudrais aussi me faire l'écho des préoccupations que j'ai entendues dans les groupes précédents concernant la faiblesse de la réponse. Mes propres parents ont dû attendre sept mois, pendant lesquels nous n'avons jamais eu de nouvelles d'IRCC sur l'état de leur dossier.

● (2050)

J'aimerais également parler des priorités du programme d'immigration spécial pour les ressortissants afghans. J'aimerais beaucoup que ce programme ne vise pas principalement les traducteurs et que le nombre de femmes candidates, de femmes dirigeantes... car en Afghanistan, les traducteurs sont surtout des hommes qui ont travaillé avec l'armée. C'est important. J'aimerais beaucoup demander des quotas et une ventilation par sexe, vu la façon dont le Canada parle des femmes qui sont des leaders, ainsi que des femmes, de la paix et de la sécurité.

Je viens avec...

Le président: Merci beaucoup, madame Frogh. Nous allons revenir à vous.

Je vais maintenant donner la parole aux honorables députés.

Le premier intervenant est M. Redekopp, qui dispose de six minutes. Nous vous écoutons.

M. Brad Redekopp: Merci, monsieur le président.

Madame Frogh, l'une des dernières choses que vous avez dites était d'écouter les femmes. C'est un bon conseil dans les meilleures circonstances. Même ici au Canada, je pense que nous devons tous suivre ce conseil. Je vous en remercie et je vais m'efforcer de suivre ce conseil dans ma propre vie.

Une chose me préoccupe et elle a trait aux faits. Si vous examinez certains faits, le gouvernement a promis d'accueillir 40 000 réfugiés afghans. Le ministre de l'Immigration, Sean Fraser, m'a dit la semaine dernière, lors de la réunion du Comité, que nous en étions à environ 9 500, à l'heure actuelle. C'est en presque neuf mois. C'est un peu plus de 1 000 par mois. Il était également très heureux de me dire que 10 000 Ukrainiens étaient arrivés au Canada en trois mois. C'est un taux beaucoup plus élevé.

J'aimerais votre avis sur la question. Avons-nous affaire à des problèmes de racisme au Canada? Est-ce qu'il y a de l'islamophobie? Je sais qu'il y a des différences entre les ressortissants de l'Ukraine et ceux de l'Afghanistan. Pensez-vous que certains de ces facteurs entrent en jeu dans ce qui se passe ici?

J'aimerais entendre Mme Frogh en premier.

Mme Wazhma Frogh: Je pense qu'il y a aussi beaucoup de contraintes d'ordre opérationnel, notamment le manque de systèmes pour répondre aux besoins des gens. En même temps, le phénomène des pays tiers a été très difficile pour nous, les Afghans. En ce moment, je compte parmi mes collègues une personne qui a l'autorisation de se rendre au Canada, mais qui n'a pas de visa pakistanaï et qui ne peut pas en obtenir. Il existe également des risques de nature politique et sécuritaire pour de nombreux Afghans qui se rendent au Pakistan. Des membres de la sécurité afghane et d'autres forces sont détenus au Pakistan.

C'est l'opérationnalisation de tout cela. Le pays tiers représente le défi majeur — le système de réponse. En même temps, peu d'Afghans se rendent dans d'autres pays. Ce n'est pas seulement le Pakistan. Regardez le nombre d'ambassades ouvertes à Kaboul. Ils ne peuvent pas obtenir de visas, ils ne peuvent pas aller... Maintenant, les talibans interdisent également aux femmes de voyager.

Nous n'avons aucun espoir de nous rendre dans des pays tiers.

• (2055)

M. Brad Redekopp: D'accord. Merci.

Madame Rezayee, que répondez-vous à ma question sur la possibilité de racisme et d'islamophobie?

Mme Friba Rezayee: Je suis une citoyenne canadienne maintenant. Je suis très fière et honorée d'avoir obtenu cette citoyenneté. Je me plais beaucoup ici, mais je suis très déçue de voir que le racisme existe et qu'on l'ignore, qu'on distingue les Afghans des Ukrainiens, malgré l'histoire et le fait que nos deux peuples ont été victimes du même tyran. Les Afghans partagent la douleur des Ukrainiens, car l'occupation russe a été brutale envers les Afghans. La seule différence, c'est qu'à l'époque, comme le monde n'avait pas de médias sociaux ou de connexion Internet, les Afghans ne pouvaient pas militer et diffuser en deux secondes ce qui se passait. Maintenant, les Ukrainiens le peuvent. C'est, en fait, ce qui se passe.

Ici, au Canada, nous entendons dire que les droits de la personne sont universels, mais ils ne le sont pas. Lorsqu'il s'agit des droits de la personne, les gens choisissent. C'est devenu un buffet pour les gens qui aident certaines personnes et n'aident pas les autres. Ce que nous avons vu — j'en suis personnellement témoin depuis août de l'année dernière —, c'est qu'un groupe de personnes a monopolisé IRCC. Comme Mme Frogh l'a mentionné, ils se sont concentrés sur les interprètes masculins et n'ont évacué qu'eux. Nous souhaitons certes que ces familles trouvent refuge et sécurité au Canada, mais il est également important de se concentrer sur les femmes influentes et les athlètes féminines.

Faisons la comparaison. Il y a 9 000 familles contre 15 athlètes féminines. C'est inacceptable. Nous devons élargir la catégorie. Nous devons tendre la main, car le Canada nous a donné une définition des personnes à risque. Il s'agit de personnes très vulnérables et de personnes issues de minorités ethniques, comme les Hazaras, les personnes LGBTQ et les athlètes féminines.

Nous devons aider tout le monde en même temps. Il y a de la place pour tout le monde. Il y a de la place pour les Ukrainiens. Il y a de la place pour les femmes leaders.

M. Brad Redekopp: Madame Rezayee, j'ai une autre question à ce sujet. Vous avez mentionné que vous aviez des femmes qui bénéficient de bourses complètes, mais dont les visas ont été refusés.

Est-ce qu'il s'agissait d'une ou deux personnes? Combien de cas avons-nous de ce genre?

Mme Friba Rezayee: Je parle de plus de 20 étudiantes en ce moment. Elles ont même reçu des lettres d'acceptation de très bonnes universités réputées comme l'Université Simon Fraser, l'Université de la Colombie-Britannique et l'Université de Calgary, mais leurs visas ont été refusés au motif qu'elles ne retourneront pas chez elles.

J'aimerais suggérer au gouvernement canadien et à IRCC de lancer un projet pilote pour les visas d'étudiant. Ce sont les personnes les plus jeunes et les plus brillantes qui vont reconstruire l'Afghanistan. L'Afghanistan compte sur elles. Nous devons investir dans ces personnes pour leur donner une éducation, et elles deviendront les leaders de demain.

Nous savons ce qui se passe. Nous sommes dévastés par ce qui se passe dans notre pays. Mon propre frère a été battu par les talibans. Nous sommes de la minorité ethnique Hazara et, de ce fait, nous sommes les victimes directes des talibans.

Nous voulons qu'IRCC apporte des changements à ce sujet le plus rapidement possible.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Redekopp.

C'est maintenant au tour de Mme Zahid, qui dispose de six minutes.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à nos trois témoins.

Ma première question s'adresse aux trois témoins. J'aimerais me concentrer sur la difficulté de faire sortir du pays et de mettre en sécurité les personnes qui se trouvent actuellement en Afghanistan et qui ont besoin de protection, en particulier les femmes et les filles vulnérables. Nous savons qu'il ne s'agit pas simplement de réserver un vol. L'Associated Press a rapporté en fin de semaine que les talibans refusent de laisser les femmes monter à bord des avions si elles ne sont pas accompagnées d'un tuteur masculin.

Pourriez-vous parler des difficultés que rencontrent les femmes et les filles pour quitter le pays, surtout dans les foyers sans homme? Que peut faire le Canada pour les aider?

Commençons par Mme Frogh.

Mme Wazhma Frogh: Merci.

Je pense vraiment que vous parlez aussi des veuves de guerre. Nous avons deux millions de ces femmes qui vivent dans différentes parties du pays et qui n'ont pas d'hommes dans leur famille, parce qu'elles les ont perdus à la guerre. Elles n'ont littéralement aucun moyen de quitter le pays. L'évacuation pourrait être un moyen ou, par exemple, il pourrait y avoir des mesures spéciales qui leur permettraient d'obtenir un visa pour un pays tiers, et ce pays tiers s'occuperait ensuite de leur dossier.

Par ailleurs, je pense aussi à l'importance d'un engagement en Afghanistan, car combien de personnes peut-on évacuer? Combien de personnes peut-on parrainer au Canada? Nous avons une population de 40 millions d'habitants, alors je pense vraiment que le Canada doit planifier son engagement en Afghanistan s'il se soucie vraiment des communautés laissées pour compte.

Je travaille au quotidien avec 200 femmes. De nombreuses organisations travaillent sur le terrain. De plus, il faudrait faire pression sur les talibans. Il faut faire pression sur eux pour qu'ils acceptent l'Afghanistan d'aujourd'hui.

• (2100)

Mme Salma Zahid: Merci, madame Frogh.

Je vais demander à M. Dilsoz de donner son point de vue.

M. Wadood Dilsoz: Je pense que c'est un grand défi pour les femmes afghanes. Je parle quotidiennement avec de nombreuses femmes en Afghanistan, et elles parlent du défi de ne pas pouvoir quitter le pays sans un homme. La seule façon d'offrir cette possibilité est de faire appel à une tierce partie qui pourrait parler aux talibans. Il faut exercer de la pression sur les talibans pour qu'ils acceptent ces mesures.

Mme Salma Zahid: Madame Rezayee, nous vous écoutons.

Mme Friba Rezayee: Merci beaucoup, madame Zahid.

C'est vrai que les talibans appliquent strictement la charia à l'égard des Afghanes. Ils obligent les femmes à être accompagnées en tout temps par un *mahram*, un gardien de sexe masculin, dès qu'elles quittent leur domicile.

Je dirais aux gens d'IRCC qu'ils doivent se concentrer sur leur travail. Ils doivent s'acquitter de leurs fonctions en délivrant des visas aux personnes qui ont présenté des demandes. Laissez aux Afghanes le soin de manœuvrer et de faire ce qu'elles ont à faire sur place, car nous, les Afghanes, nous savons très bien nous débrouiller. Nous nous occuperons de leur trouver un *mahram* et nous veillerons à ce qu'elles atteignent l'aéroport ou la frontière en toute sécurité. Tout ce que nous demandons au gouvernement, c'est de leur délivrer des visas.

Les personnes comme celles qui témoignent aujourd'hui, comme les membres de ma famille et moi, et comme tant d'autres bénévoles... Nous nous surnomons les « bénévoles qui manquent de sommeil ». Nous partageons le fardeau d'IRCC; nous offrons des solutions au gouvernement parce que nous nous occupons de la plus grande part de la paperasse. C'est nous qui leur donnons de l'argent pour les aider à payer leur loyer et à s'acheter de la nourriture sur place. Tout ce que le gouvernement a à faire, c'est leur octroyer des visas.

Mme Salma Zahid: Je vous remercie, madame Rezayee.

Ma prochaine question s'adresse à Mme Frogh. Près de 10 000 Afghans sont déjà arrivés au Canada. Pouvez-vous nous expliquer comment les pays peuvent déterminer qui réinstaller en priorité, étant donné qu'il y a des millions d'Afghans vulnérables et que c'est impossible pour un seul pays de les réinstaller tous?

Mme Wazhma Frogh: Le niveau de vulnérabilité de chaque groupe est différent. Par exemple, il y a de jeunes femmes dans chaque secteur: les sports, les affaires, les médias. Des visas devraient être octroyés en priorité aux jeunes femmes, aux ménages dirigés par des femmes, aux familles comptant des femmes âgées qui doivent prendre soin des enfants, ainsi qu'aux minorités ethniques. On trouve, entre autres, des Hazaras, des chiites et des Ouzbeks en Afghanistan. Il faut aussi offrir des débouchés aux minorités ethniques. Le Canada doit élargir la portée de son programme au-delà des interprètes. Comme je l'ai déjà dit, les femmes qui ont travaillé avec les Forces canadiennes sont toujours en Afghanistan aujourd'hui.

Nous ignorons comment obtenir des réponses et comment établir des liens.

Mme Salma Zahid: Le processus de déménagement et de réinstallation comporte-t-il d'autres obstacles pour les femmes et les filles?

Mme Wazhma Frogh: C'est aussi difficile pour elles de se rendre dans un autre pays puisqu'elles ne peuvent pas voyager seules ou, par exemple, si elles n'ont pas de visa. Il faut absolument mobiliser le Qatar ou le Pakistan sur le plan politique afin de faire sortir les femmes.

• (2105)

Le président: Merci beaucoup, madame Zahid.

Nous passons maintenant à M. Brunelle-Duceppe, pour six minutes, s'il vous plaît.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins, encore une fois. Grâce à leur expertise, nous allons pouvoir mieux faire les choses et être meilleurs. C'est le but de notre étude.

Madame Frogh, vos propos sont fort intéressants, comme ceux de tous les autres témoins.

Vous avez parlé des minorités. Au début de notre étude, nous avons accueilli un représentant de la communauté hazara. En juin 2021, soit avant que les talibans prennent le pouvoir, M. Mirzad a fait un témoignage marquant devant le Comité. Cela m'a particulièrement touché lorsqu'il a dit que la vie d'un Hazara en Afghanistan est celle d'un condamné à mort qui vit en sursis, dans l'attente d'une exécution imminente. Je crois que cette phrase est encore plus vraie aujourd'hui, puisque c'est désormais le quotidien d'une majorité d'Afghans, Hazaras ou non, qui veulent fuir le pays.

Pouvez-vous nous dire quelle est la situation des Hazaras, en ce moment, en Afghanistan?

[Traduction]

Mme Wazhma Frogh: Je recueille beaucoup de rapports quotidiens et je les envoie au Conseil de sécurité des Nations unies et à des membres du gouvernement au Canada. Ce que vous entendez dans les médias, les restrictions... Les femmes sont interdites de l'espace public; il n'y a donc aucune femme dans le gouvernement, dans aucun emploi. Les femmes sont aussi interdites des espaces à l'extérieur du gouvernement.

En même temps, les membres de la communauté font aussi face à des difficultés. Les femmes ne peuvent pas se déplacer sans être accompagnées par un *mahram*. Il y a différents groupes vulnérables. Comme je l'ai déjà dit, il y a des minorités ethniques. Les Tadjiks ne sont pas une minorité ethnique, mais c'est un groupe ethniques ciblés par les talibans. Chaque jour, nous recevons des rapports qui font état des meurtres perpétrés.

Les médias sont maintenant interdits. Cette semaine, la BBC, Voice of America et tous les autres ont cessé d'être diffusés en Afghanistan. Nous craignons que dans quelques jours, nous perdions aussi Internet; alors nous ignorerons totalement ce qui se passe en Afghanistan. La situation est aussi grave que je vous le dis.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, madame Frogh.

Madame Rezayee, je tiens à vous féliciter pour tout votre important travail.

Je serai bref, car je dispose de peu de temps de parole.

À votre connaissance, en date d'aujourd'hui, combien d'athlètes féminines afghanes ont été acceptées au Canada en vue de leur ré-installation?

[Traduction]

Mme Friba Rezayee: Merci beaucoup, monsieur Brunelle-Duceppe.

Jusqu'à maintenant, seulement 15 athlètes féminines ont été acceptées. Les membres de nos équipes de volleyball, de cyclisme et de judo se tiennent toutes cachées, soit en Afghanistan, soit au Pakistan. Elles m'envoient des messages chaque jour. Nombre d'entre elles ont présenté des demandes à IRCC, et elles ont même reçu des lettres et de la correspondance de la part d'IRCC. Toutefois, elles n'ont toujours pas reçu le visa qui leur permettrait de venir au Canada.

Je vous donne un bon exemple. Les talibans ont fait une descente dans la maison d'une de nos athlètes de judo. Ils ont fouillé sa maison dans le but de trouver des documents ou des pièces d'identité montrant qu'elle est athlète. Ils voulaient utiliser ces documents contre elle.

Nous avons une jeune femme de 18 ans qui attend son permis d'études au Pakistan. Elle a été acceptée à un pensionnat pour filles au Canada et elle a reçu une bourse d'études complète. Elle veut devenir la première présidente afghane. Elle est coincée toute seule au Pakistan. Elle a tout fait: elle a fourni ses données biométriques et soumis tous ses documents. Maintenant, elle attend dans l'incertitude. Je serais ravie qu'elle reçoive une réponse de la part du Haut-commissariat du Canada ou du tiers à Abu Dhabi qui traite les demandes de permis d'études.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: C'est très important...

[Traduction]

Mme Friba Rezayee: La situation est critique...

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Excusez-moi de vous interrompre, mais ce que vous nous dites ce soir est important. Vos propos vont en effet se retrouver dans le rapport. Il est important que nous sachions pourquoi le fait d'être athlète fait courir à ces femmes des risques aussi élevés en Afghanistan.

• (2110)

[Traduction]

Mme Friba Rezayee: Merci beaucoup de poser la question, monsieur Brunelle-Duceppe. Je vous en suis reconnaissante.

La raison pour laquelle les talibans ont interdit les sports féminins, c'est que d'après leur interprétation de la charia, les sports féminins doivent être prohibés parce qu'ils excitent sexuellement les hommes. Les sports féminins mettent en valeur le corps des femmes, ce qui est haram d'après leur interprétation de la charia, mais pas selon l'islam moderne. Par conséquent, elles courent un risque élevé; elles sont en danger.

Quand les talibans ont pris le contrôle, une des membres de notre équipe de volleyball a été tuée dans des circonstances suspectes. Le

reste de l'équipe se tient caché. Récemment, une autre membre de l'équipe m'a envoyé une photo d'elle-même. Les talibans l'ont trouvée et ils l'ont battue. Son corps était couvert de blessures.

J'aimerais que le Canada tienne ses promesses. Le Canada a promis d'évacuer les femmes leaders et les femmes défenseuses des droits de la personne. Les athlètes sont des défenseuses des droits de la personne. J'étais une défenseuse des droits de la personne: en devenant la première Afghane à participer aux Jeux olympiques après la chute des talibans, j'ai ramené l'Afghanistan dans l'arène internationale et sur la scène mondiale des sports. Ma participation aux Jeux olympiques a inspiré des centaines d'Afghanes à intégrer le monde du sport. C'était révolutionnaire.

Maintenant, nous retournons en arrière. Quand les talibans ont repris le contrôle, c'était comme si l'Afghanistan avait été frappé par un météorite géant. Nous avons reculé de 30 ans.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur le président, permettez-moi simplement de souligner à quel point ce que vient de dire Mme Rezayee est important. Nous avons tous des enfants. Pour ma part, j'en ai trois, dont deux filles qui font du sport, soit du volleyball et du soccer. Le sport ne leur sera jamais interdit. Après avoir entendu ce témoignage, je me dis qu'il est important de le souligner.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Brunelle-Duceppe.

Nous passons maintenant à Mme Kwan, pour six minutes, s'il vous plaît.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie chaleureusement les témoins pour leurs exposés et la lumière qu'elles font sur la situation.

J'aimerais m'adresser d'abord à Mme Rezayee. Vous avez mentionné que si le gouvernement canadien accordait un permis de résidence temporaire aux Afghans, ils pourraient se rendre à un pays tiers, puis venir au Canada. Est-ce exact?

Mme Friba Rezayee: Oui, c'est exact, madame Kwan.

Comme je l'ai déjà mentionné, tout ce qu'il faut, ce sont des visas spéciaux et valides. Il y a tant d'athlètes et de familles afghanes qui n'ont même pas à prendre un vol orchestré par IRCC; elles peuvent organiser leurs vols elles-mêmes. Tout ce qu'il leur faut, c'est un visa de résidence temporaire, ou n'importe quel document ou titre de voyage qui les autorise à se réfugier au Canada afin de demeurer en vie.

Mme Jenny Kwan: Vous avez parlé d'athlètes féminines dont les demandes sont à l'arrêt dans le système d'IRCC. Quand ces femmes ont-elles présenté leurs demandes?

Mme Friba Rezayee: Nous avons présenté leurs demandes en août dernier. Dès que le gouvernement s'est effondré, nous avons commencé à communiquer avec le gouvernement canadien, car nous savions ce qui allait se produire. Nous savions qu'il fallait entrer en contact avec le gouvernement canadien dès que possible. Leurs demandes sont toujours en suspens.

Les gens d'IRCC nous ont confirmé qu'ils avaient la liste des membres de notre équipe de volleyball. Pourtant, ils ne font rien. Ils s'en servent probablement comme souvenir. Je suis désolée, mais ils ne font rien. Ils ont confirmé qu'ils avaient la liste. Ils ont les noms des membres de notre équipe de volleyball.

Ce que je veux savoir, c'est à quel moment ils pourront faire en sorte que l'équipe de volleyball soit évacuée au Canada en toute sécurité.

Mme Jenny Kwan: Ont-elles reçu des numéros de dossier?

Mme Friba Rezayee: Non, absolument pas.

Mme Jenny Kwan: Les demandes sont juste là, en suspens.

Mme Friba Rezayee: Ils ont reçu la liste. Les demandes sont juste là, en suspens, dans le bureau d'IRCC.

Mme Jenny Kwan: D'accord, je vous remercie.

Maintenant, j'aimerais m'adresser à Mme Dilsoz, s'il vous plaît.

Si j'ai bien compris, vous avez aussi soumis une longue liste d'Afghans qui doivent se rendre en lieu sûr. Y en a-t-il parmi eux qui ont reçu un numéro de dossier ou une réponse de la part du gouvernement?

M. Wadood Dilsoz: Ils ont seulement reçu une confirmation. C'était un message automatisé. Ils n'ont rien reçu d'autres, aucune réponse.

Mme Jenny Kwan: Quand ont-ils présenté leurs demandes ou communiqué avec IRCC?

• (2115)

M. Wadood Dilsoz: Il y a beaucoup de personnes sur ma liste. Certaines ont commencé le 15 ou le 16 août, d'autres plus tard. Les dates varient.

Mme Jenny Kwan: D'accord, mais personne n'a reçu de réponse.

Selon vous, si le gouvernement canadien leur octroyait des visas ou des permis de résidence temporaire, serait-il possible pour les Afghans de quitter l'Afghanistan et de se rendre dans un pays tiers? Ce serait très dangereux, et je n'essaie pas de minimiser les risques, mais auraient-ils les moyens d'y arriver? Ou est-ce que le gouvernement peut utiliser cela comme prétexte, en disant: « S'ils ne peuvent même pas se rendre à un pays tiers, pourquoi traiter leurs demandes? »

M. Wadood Dilsoz: Pour certains d'entre eux, les gens d'IRCC m'ont dit qu'ils pourraient les aider s'ils se rendaient dans un pays tiers. Quelques-uns ont quitté l'Afghanistan. Je peux vous dire que certains sont journalistes. L'un d'entre eux, M. Lashkari, est un présentateur très bien connu. Toutefois, aucun n'a reçu d'aide ou de réponse. IRCC a recommandé qu'ils présentent des demandes au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, mais la liste d'attente est longue et ils devront attendre pendant des mois.

Mme Jenny Kwan: Merci.

L'exigence relative à la détermination du statut de réfugié n'est pas le seul obstacle qui empêche les Afghans de se rendre en lieu sûr et qui doit être éliminé par le gouvernement. Il y a aussi l'exigence portant qu'ils se trouvent dans un pays tiers. Je pense que c'est pour cette raison que leurs demandes ne sont pas traitées.

Ma question s'adresse à tous les témoins. D'après vous, le gouvernement devrait-il agir dès maintenant et modifier cette exigence

pour faire en sorte que les Afghans puissent présenter une demande même s'ils ne se trouvent pas dans un pays tiers?

Je vais commencer par Mme Frogh. Elle n'a pas encore pris la parole.

Mme Wazhma Frogh: Oui, absolument.

Si, par exemple, on leur donne une autorisation de voyage... Beaucoup de mes collègues ont reçu des autorisations de voyage pendant l'évacuation du mois d'août. Si on pouvait leur fournir ces autorisations ou des permis temporaires, ils s'arrangeraient d'une manière ou d'une autre, malgré tous les risques que cela comporte, pour aller de l'avant, ou peut-être même pour passer de l'Afghanistan à un autre pays. C'est un premier pas vers la résolution du problème.

En août et en septembre, mon organisme a soumis... 45 femmes qui ont travaillé avec l'armée canadienne en Afghanistan, qui ont mis en œuvre des projets financés par le Canada en collaboration avec l'ambassade du Canada. Aucune de ces femmes ne s'est rendue au Canada, et nous n'avons eu aucune nouvelle d'elles. Même les ambassadeurs du Canada ont été sollicités. Ils ont contacté le ministère de l'Immigration en notre nom, mais cela n'a rien donné jusqu'ici.

Le président: Merci beaucoup, madame Kwan.

Nous allons passer à la deuxième série de questions avec Mme Finlay, pour 3 minutes, Mme Damoff, pour 3 minutes, M. Brunelle-Duceppe, pour 90 secondes et Mme Kwan, pour 90 secondes.

Madame Findlay, veuillez commencer.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Merci, monsieur le président.

Je n'ai que trois minutes, alors je vais vous demander des réponses rapides.

Madame Rezayee, en écoutant votre témoignage, j'ai cru comprendre que seulement 15 athlètes féminines étaient passées de l'Afghanistan au Canada. Je crains que le gouvernement ne comprenne pas l'urgence de la situation en Afghanistan. Pouvez-vous dire pourquoi les athlètes féminines courent un si grand risque dans ce pays?

Mme Friba Rezayee: Merci beaucoup de cette question.

Comme je l'ai mentionné, les talibans interdisent le sport féminin parce que cela transmet des vibrations sexuelles aux hommes, donne de la visibilité au corps des femmes et apporte de la visibilité aux femmes en général. Le sport leur est donc interdit.

Par conséquent, leur vie est en danger, car les talibans considèrent les femmes athlètes comme des personnes de la société qui corrompent les jeunes, qui corrompent l'Islam et qui agissent contre l'Islam, ce qui est inacceptable pour leur gouvernement, et...

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Ai-je raison de dire qu'elles sont en danger de mort?

Mme Friba Rezayee: Absolument. La punition en place sous le régime taliban est 100 coups de fouet ou la mise à mort...

• (2120)

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Merci.

Mme Friba Rezayee: ... et notre bureau a reçu de nombreuses lettres des talibans avec des menaces de punition publique ou d'exécution à l'endroit de ces femmes.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Merci.

Monsieur Dilsoz, combien de réfugiés afghans sont arrivés dans la région de Vancouver depuis le retour des talibans en Afghanistan?

M. Wadood Dilsoz: Si vous parlez de ceux que j'ai rencontrés, environ 400 ou 500.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Quels types de soutien votre organisme leur fournit-il?

M. Wadood Dilsoz: Nous leur fournissons un refuge, et nous communiquons également avec eux dans une optique culturelle afin de les initier à la culture canadienne. De plus, nous travaillons avec les écoles où vont leurs enfants et nous les invitons à prendre part à nos activités. Ces activités sont des occasions pour eux d'être présentés aux Canadiens d'origine afghane qui vivent ici, à Vancouver.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Pouvez-vous simplement me dire si vous avez la capacité d'en accueillir davantage, la capacité d'aider davantage de réfugiés afghans?

M. Wadood Dilsoz: Nous avons quelques bénévoles qui veulent travailler avec nous, mais, comme je l'ai mentionné dans mon exposé, nous avons toujours besoin de l'aide du gouvernement. Nous avons besoin du soutien du gouvernement pour nous aider à fonctionner.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Mais la volonté de faire plus est là, n'est-ce pas?

M. Wadood Dilsoz: Oui, elle l'est.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Mme Friba Rezayee: Si je peux ajouter quelque chose, je dirais que oui, il y a beaucoup de bénévoles qui aimeraient contribuer à l'augmentation des capacités et à l'accueil de nouveaux réfugiés afghans.

Le président: Merci beaucoup, madame Findlay.

Nous allons passer à Mme Damoff, pour trois minutes.

Allez-y, je vous prie.

Mme Pam Damoff: Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Frogh, vous avez parlé du fait que les femmes ne peuvent pas quitter la maison sans être accompagnées d'un homme, et du nombre actuel de femmes afghanes qui sont veuves. Nous savons également que l'Afghanistan a l'un des taux les plus élevés au monde de personnes vivant avec un handicap. Ces femmes peuvent avoir un homme vivant dans la maison, mais elles ne peuvent pas sortir parce que leur conjoint est handicapé. Comment le Canada pourrait-il aider ces femmes à sortir du pays?

Dans un deuxième temps, si nous ne pouvons pas les faire sortir du pays, comment le Canada peut-il... Quels conseils particuliers pouvez-vous nous donner pour nous permettre de venir en aide à ces femmes et à leurs familles, sachant qu'elles ne peuvent plus travailler et qu'elles ne sont peut-être pas en mesure de quitter le pays?

Mme Wazhma Frogh: Je vous remercie.

C'est un point sur lequel je travaille tous les jours. Étant donné que 40 millions d'Afghans sont restés là-bas et qu'ils ne seront pas

tous évacués, nous devons trouver des moyens de les aider. L'un d'entre eux serait de faire en sorte que le Canada ait un plan pour ouvrir le dialogue avec l'Afghanistan. Il s'agit bien sûr de l'évacuation et de l'émigration des réfugiés, mais aussi de la manière dont le Canada poursuit son engagement.

Je propose qu'il y ait un envoyé spécial féminin du Canada. Je vous demande, à vous, le gouvernement, de travailler sur l'idée d'une envoyée spéciale pour l'Afghanistan dont la mission serait d'entrer en relation avec les talibans et d'entamer des discussions sur la façon d'apporter un soutien à ces femmes. Oui, le chômage est un problème et, bien sûr, la crise humanitaire est là, mais il faut aussi savoir que les organismes de femmes sont actifs là-bas, et ce, malgré tous les problèmes existants. Il y a donc un besoin continu de financement et de ressources pour ces organismes.

Mme Pam Damoff: Puis-je vous demander quelque chose? Lors du précédent groupe d'experts — je ne sais pas si vous l'avez regardé ou non —, un des témoins a dit que nous ne devrions absolument pas tenter d'établir la communication avec les talibans, car cela les légitimerait.

Mme Wazhma Frogh: Parce que je travaille avec un grand nombre de femmes sur le terrain et que je vois que des millions d'Afghans meurent de faim, je continue à soutenir que nous devons établir la communication avec les talibans, ce qui ne signifie pas les reconnaître pour autant.

Nos tentatives de communication doivent être assorties de critères stricts. Cet engagement doit être synonyme de diplomatie publique et de pression. Il devrait également se traduire par un soutien aux organismes nationaux et internationaux.

Mme Pam Damoff: Mais y a-t-il un moyen de faire sortir ces femmes d'Afghanistan?

Il ne me reste que 15 secondes.

Mme Wazhma Frogh: Oui, il y en a un. Vous devez travailler avec des tiers et d'autres organismes de femmes qui ont commencé à travailler...

● (2125)

Mme Pam Damoff: Si on leur interdit de partir sans un homme, comment pouvons-nous les faire partir?

Mme Wazhma Frogh: Nous trouverons des moyens. Nous devons trouver des moyens.

Mme Pam Damoff: Merci pour tout votre travail.

Merci à tous les témoins.

Le président: Merci, madame Damoff.

Nous allons passer à M. Brunelle-Duceppe, pour 90 secondes.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: C'est très peu, 90 secondes.

Je veux remercier les témoins d'avoir été avec nous.

Je vais donner le mot de la fin, dans l'ordre, à Mme Rezayee, à Mme Frogh et à M. Dilsoz.

Quelle est votre priorité absolue? Vous avez chacun 30 secondes.

[Traduction]

Mme Friba Rezayee: Je voudrais ajouter quelque chose à ce qu'a dit Mme Frogg quant à ce besoin d'entrer en communication avec les talibans. Le moment est venu pour le Canada d'écouter les Afghans, car nous savons ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans ce pays. Les pays occidentaux et les ONG se sont effondrés en Afghanistan parce qu'ils n'ont pas travaillé avec les Afghans. Nous devons travailler avec les Afghans si nous voulons que ces derniers nous aident.

Pour répondre à la question de M. Brunelle-Duceppe, la priorité numéro un est l'obtention de visas pour nos athlètes féminines et de permis d'études pour nos étudiants.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Madame Frogg, c'est votre tour.

[Traduction]

Mme Wazhma Frogg: Pour moi, il y a deux priorités absolues. La première est d'établir un quota de 50 % de femmes candidates — pour les femmes leaders et les jeunes femmes — dans le contingent de 40 000 que vous avez. La deuxième priorité absolue est que le Canada nomme une envoyée spéciale pour l'Afghanistan à qui nous pourrions parler sur une base régulière.

M. Wadood Dilsoz: J'ajouterais que nous devons changer les mesures pour qu'elles soient les mêmes que pour l'Ukraine. Ce sont des choses que nous devons aussi prévoir pour l'Afghanistan.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie tous.

[Traduction]

Le président: Nous allons passer à Mme Kwan, pour une minute et demie.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Je veux revenir à la dernière question, car l'un des énormes obstacles à la sortie des gens est cette mesure en matière d'immigration qui exige que les gens soient déjà dans un pays tiers. Or, sans permis de voyage temporaire, ils ne peuvent pas se rendre dans un pays tiers.

Ma question, qui s'adresse à Mme Rezayee puis à M. Dilsoz, est donc la suivante: le gouvernement devrait-il modifier cette mesure spéciale qui exige que les Afghans se trouvent dans un pays tiers pour avoir accès aux services d'immigration?

M. Wadood Dilsoz: Absolument. Cela doit être changé.

En ce moment même, des gens sont torturés ou tués. C'est regrettable. Je pense que ces conditions doivent être modifiées.

Mme Jenny Kwan: Madame Rezayee, qu'en pensez-vous?

Mme Friba Rezayee: Absolument. Ce que nous demandons au gouvernement canadien est réalisable.

Veillez supprimer l'exigence du pays tiers, ainsi que celle concernant les documents du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Nos athlètes féminines sont à Islamabad en ce moment, mais elles ne peuvent pas se procurer ces documents du Haut Commissariat pour être admissibles à une demande d'immigration.

Notre besoin est très basique et très réalisable.

Mme Jenny Kwan: Je vous remercie.

Très rapidement, vous avez parlé des étudiants. S'ils demandent un visa d'étudiant depuis l'Afghanistan, ils seront rejetés parce qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada dit ne pas croire qu'ils retourneront dans leur pays d'origine.

Selon vous, qu'est-ce que le gouvernement devrait faire à ce sujet?

M. Wadood Dilsoz: Présentement, la moitié des étudiants qui viennent au Canada restent au Canada. Ils ne repartent pas. Ils travaillent ici et continuent à vivre ici, alors il ne faudrait pas...

Le président: Madame Kwan, c'est tout le temps que vous aviez.

Mme Jenny Kwan: J'en suis désolée.

Puis-je demander aux témoins de me soumettre leur réponse à cette question? Ils n'ont pas eu l'occasion de répondre.

Le président: Bien sûr.

Mme Jenny Kwan: S'ils pouvaient le faire, ce serait très apprécié.

Le président: Merci beaucoup, madame Kwan.

Au nom des membres du Comité, je tiens à remercier les témoins du travail qu'ils font pour les plus vulnérables et de nous avoir fait part de leurs réflexions. Je leur en suis reconnaissant. Je vous salue tout ce qu'il y a de mieux pour la suite des choses.

Également au nom de tous les membres, je tiens à remercier les interprètes d'être restés pendant trois longues heures. Je sais que ce n'est pas facile, surtout avec les accents de personnes comme moi.

Je tiens également à remercier le personnel technique et de soutien, ainsi que la greffière, les analystes et le personnel des bureaux des députés.

Vous avez fait du bon travail et je vous en remercie.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>